

Association d'étude du monde rural gallo-romain

École normale supérieure, 45 rue d'Ulm, 75230 Paris cedex 05



Bulletin de Liaison n° 10
- décembre 2000 -

Colloque AGER V

Actualité de la recherche en histoire et archéologie agraires

(Besançon, 19-20 septembre 2000)



Le cinquième colloque de l'Association AGER pour l'étude du monde rural en Gaule romaine s'est tenu à Besançon (Université de Franche-Comté), les 19 et 20 septembre 2000, associé au Colloque « Équilibres et Ruptures dans les écosystèmes durant les 20 derniers millénaires en Europe de l'Ouest » organisé par le Laboratoire de Chrono-Écologie du CNRS (UMR 6565).

Les objectifs du colloque avaient été précisés dans les documents envoyés aux membres de l'association AGER, aux équipes de recherche institutionnelles en Histoire ancienne et archéologie, aux antennes régionales de l'AFAN, aux services régionaux de l'Archéologie et à l'ensemble des chercheurs qui ont été informés de la tenue des deux colloques organisés conjointement par l'association et par le Laboratoire de Chrono-Écologie.

On se souvient que ce V^e colloque, contrairement aux quatre précédents, n'avait pas de thématique précise, mais une ambition : donner la parole à de jeunes chercheurs invités à présenter leurs travaux en sollicitant des communications portant sur des objets nouveaux ou sur des recherches conduites avec des méthodologies nouvelles.

Le comité d'organisation a enregistré au total une bonne quarantaine de projets de communication. Après des défections ou des impossibilités de communiquer, ce sont finalement 26 communications qui ont été présentées et 3 posters affichés dans l'exposition installée dans le hall d'accueil donnant accès aux deux amphithéâtres réservés aux travaux des deux colloques.

Sur les 33 orateurs qui sont intervenus, on compte 51 % de chercheurs en cours d'étude (1 étudiant de maîtrise, 12 doctorants) ou récemment diplômés (4 docteurs) et 49 % d'archéologues professionnels (7 contractuels de l'AFAN, 7 personnels de services régionaux ou départements de l'archéologie, un universitaire et un chercheur CNRS).

Les communications avaient été limitées à 20 mn afin de permettre au public de débattre avec les orateurs. Le dispositif a permis d'engager des échanges très fructueux pour les jeunes chercheurs et pour les chercheurs confirmés soucieux de soumettre de nouvelles hypothèses à leurs collègues. Sur ces deux journées, la manifestation a accueilli une centaine de participants.

Les résumés des communications, réunis dans un volume de Pré-actes remis aux congressistes, ont permis de structurer la matière proposée par les communicants en plusieurs sessions thématiques, dont il est rendu compte ici par leurs présidents de séance.

L'ensemble a offert un spectre très large de préoccupations, de problématiques et de régions d'étude. À part le Sud-Ouest, tous les grands secteurs régionaux du pays étaient représentés dans les communications du colloque : Ouest, Centre, Île-de-France, Nord, Nord-Est, Est, Sud-Est du Roussillon à la Côte d'Azur. L'essentiel des communications a abordé un thème relatif à l'Antiquité gallo-romaine : l'ouverture du colloque à une communication portant sur l'Âge du Fer et à trois communications concernant le Moyen Âge et l'époque moderne a permis d'entendre des contributions fort intéressantes sur les épanchages agraires et sur des systèmes parcellaires postérieurs à l'Antiquité mais dont la connaissance est essentielle pour mener une enquête récurrente efficace.

Un des points forts du colloque à souligner est certainement l'apport multiforme de l'archéologie préventive qui fournit un volume considérable de données archéologiques, morphologiques, paléo-environnementales.

Les thématiques dominantes exprimées dans les projets de communication ont permis de souligner l'actualité de plusieurs problématiques dans l'approche des systèmes agraires antiques et médiévaux :

– la diversification des échelles d'analyse encourage la mise en œuvre de synthèses régionales, singulièrement dans l'étude de la dynamique du système de peuplement : plusieurs communications ont fait référence au protocole analytique et aux résultats statistiques du programme *Archaeomedes* (cf. articles dans *AGER*, 4 et 9) ;

– l'affirmation d'exigences méthodologiques fortes dans l'étude de la morphologie agraire démontre que la recherche dans ce domaine a atteint un niveau de maturité qui permet l'ouverture d'un dialogue fécond entre spécialistes des parcelles protohistoriques, antiques, médiévaux et modernes ;

– la volonté de mieux articuler l'information textuelle et l'information archéologique dans l'archéologie du champ et de ses limites invite la recherche de terrain à ne négliger aucun témoignage ni indice matériel susceptible d'être éclairé par un texte du corpus des arpenteurs antiques, en cours de traduction depuis la décennie 90 ;

– le dossier de la viticulture gallo-romaine enregistre des progrès très prometteurs, dans plusieurs directions : archéologie des parcelles de vigne, identification de productions d'amphores vinaires dans la moitié septentrionale de la France, évidences palynologiques et archéologiques pour noter la progression de la viticulture dans le Nord-Est et l'Île de France ;

– l'archéologie préventive a contribué à modifier de manière décisive les conditions de la recherche dans le domaine du paléo-environnement par le volume des données confiées aux spécialistes : on en mesure les effets dans la possibilité d'établir des synthèses régionales, qui montrent l'impact de la romanisation dans la transformation des habitudes alimentaires ;

– les sciences du paléo-environnement ne cessent d'améliorer leurs techniques d'investigation et de mesure et d'offrir de nouvelles perspectives à l'archéologie agraire : on en a encore eu un témoignage avec l'analyse des résidus carbonisés microscopiques pour identifier les indices de l'utilisation du feu pour défricher et entretenir l'espace agro-pastoral ;

– le recours aux méthodes statistiques et à l'outil informatique pour constituer et exploiter un système d'information géographique multiplie les possibilités d'effectuer des démarches exploratoires, de tester des hypothèses, d'envisager avec des ressources nouvelles le rapport entre le système de peuplement et le milieu.

François FAVORY

1. Séance « Morphologie et métrologie de l'espace rural : nouvelles approches »

(président de séance : Gérard CHOUQUER, directeur de recherches au CNRS, UMR 6575 Tours)

Cédric LAVIGNE (doctorant, UMR 5607, université de Bordeaux), *Des réseaux planifiés aux mitages pionniers : apports croisés de la documentation planimétrique et scripturaire à l'étude des parcelles agraires médiévales*

Samuel LETURCQ (doctorant, université de Paris I-Sorbonne), *Recherches sur l'openfield en Beauce*

Claire MARCHAND (doctorante, UMR 6575, université de Tours), *Approches nouvelles en analyse morphologique des paysages*

Sandrine ROBERT (Service départemental d'archéologie, Val d'Oise), *Apport de l'archéomorphologie à l'archéologie préventive*

Les quatre premières communications du colloque portaient sur l'étude morphologique des paysages. Les communicants sont intervenus sur des questions particulièrement au cœur de l'actualité de la recherche, en posant quelques questions majeures.

Cédric Lavigne, premier intervenant, a montré avec quels concepts et quels outils il recherchait les parcelles planifiées médiévales des bastides du Sud-Ouest. Après avoir présenté quelques cas particulièrement exemplaires, il a choisi de faire porter son intervention sur le concept de « planification par mitage ». Il s'agit, pour lui, d'expliquer comment la connaissance d'un système métrologique fondé sur l'arpent, permet de repérer, dans un parcellaire globalement atypique et non planifié, des blocs parcellaires répondant à ce système. L'emploi d'une grille adaptée permet le relevé des parcelles. Le recours aux textes est constant, encore que ceux-ci ne permettent pas toujours d'éclairer les observations morphologiques. C'est la conjonction entre la présence de cette unité, l'arpent, et de ces parcelles régulières, qui permet d'exprimer l'hypothèse de planification. La notion de seuil est évidemment essentielle.

Il est évident que cette façon de concevoir et de chercher peut ouvrir des perspectives aux antiquisants, qui, jusqu'ici, ont surtout été attentifs au repérage des grandes formes centuriées, globalisantes et de grande étendue. Mais un obstacle de taille se pose, car si le médiéviste qui travaille sur des par-

cellaires mis en place aux XIII^e et XIV^e s. peut raisonnablement se servir du plan cadastral napoléonien, en revanche l'antiquisant ne le peut pas, compte tenu de la mobilité du parcellaire.

Samuel Leturcq dans une communication portant sur le fonctionnement des openfields, a montré combien il fallait reprendre cette question, lieu commun de la recherche depuis de nombreuses décennies. En travaillant sur la spatialité des pratiques, Samuel Leturcq peut déterminer des modes originaux d'occupation, d'exploitation et de prise en compte du territoire communal, qui montrent combien le ressort paroissial ou communal ne convient pas pour rendre compte de ces pratiques. Toute une autre géographie du rapport à la terre se dessine, qui n'est pas exactement superposable avec les limites et l'étendue des circonscriptions habituelles. Il y a là une réflexion utile pour les archéologues antiquisants qui peuvent passer à côté de ces réalités, notamment en raison du caractère univoque de la documentation.

Sandrine Robert a choisi de traiter des rapports entre morphologie et archéologie. L'opinion courante souligne combien l'étude morphologique est d'emploi délicat, car elle livre des faits intéressants mais rarement bien datés, voire, le plus souvent, indatables. En outre, elle pose problème à l'archéologue, en raison de sa « mollesse », c'est-à-dire du caractère incertain qui l'affecte, qui conduit à toujours vouloir contrôler la matérialité antique de la trace supposée.

À partir de quelques exemples judicieusement choisis, Sandrine Robert a démontré que les données morphologiques devaient être autrement recherchées et perçues. Il faut quelquefois sortir d'un rapport de hiérarchie qui limite l'exploitation des données morphologiques. Les formes expriment des réalités spatiales qui ont leur propre logique. Le tout étant de ne pas les exploiter dans des reconstitutions morpho-historiques qui s'avèreraient vite inexactes.

Claire Marchand, enfin, a choisi de faire porter son exposé sur le débat théorique que pose l'exploitation des données morphologiques. Maîtrisant parfaitement les théories de la complexité ainsi que l'outil systémique, elle a montré qu'un travail morphologique ne pouvait être conduit sans l'adoption de concepts nouveaux, adaptés à cet objet très particulier. On ne peut étudier un ensemble de formes, notamment des réseaux de voies ou de parcellaires, selon les causalités habituelles, par exemple avec les notions de rupture et de genèse qui sont généralement de mise dans le discours historique. Sa contribution a permis de réfléchir à l'originalité de la notion de réseau, aux processus qui sont à l'œuvre dans sa mobilité et à la nécessité de cette mobilité pour le maintien de la structure, ce qui peut paraître paradoxal. En nous invitant à emprunter les chemins de l'épistémologie, Claire Marchand fait la démonstration qu'aucune analyse morphologique ne peut faire l'impasse sur quelques interrogations majeures : nature et caractéristiques de l'objet morphologique, finalité de l'étude, processus dynamiques d'évolution, validité de l'analyse systémique.

Gérard CHOUQUER

2. Séance « Archéologie du champ »

(président de séance : Alain FERDIÈRE, professeur à l'université de Tours, UMR 6575 Tours)

Carole PUIG (doctorante), *Du fumier à l'épandage : enrichir le sol en Roussillon (X^e-XIV^e s.)*

Hervé PETITOT (AFAN), Laurent VIDAL (doctorant, ISTA Besançon), *Pour une archéologie de la limite et du bornage (textes gromatiques et investigations archéologiques)*

Laurent SAUVAGE (AFAN) *et al.*, *Archéologie de l'espace rural à Nîmes : bilan*

P. FAJON et G. LÉON, *Approche des voies antiques et des structures du paysage en Haute-Normandie*

Quatre communications ont été présentées autour du thème du champ, des parcellaires et de la structuration des paysages. La première, par Carole Puig (*Amendement et fertilisation du sol en Roussillon au Moyen Âge*), a permis de mettre en rapport des textes de la fin du Moyen Âge sur la fertilisation des terres et les pratiques de fumure des terres archéologiquement observables par les semis de tessons épanchés avec ces fumiers. L'analyse de ces épandages par les prospections archéologiques constitue une perspective encore peu développée en France, si ce n'est en Languedoc, et contrairement, par exemple, aux pays anglo-saxons et scandinaves.

La deuxième, par Hervé Petitot et Laurent Vidal (*Pour une archéologie de la limite et du bornage*), a montré par de nombreux exemples du Midi de la France comment, dans l'Antiquité, les limites parcellaires ou les bornes se matérialisent pour les archéologues, reprenant ainsi un chapitre original de la thèse que le second des intervenants a soutenue à Montpellier en juin dernier ; la mise en évidence de ces dépôts volontaires (tessons, vases...) pour garder la mémoire des bornages, malgré l'éventuelle disparition des bornes elles-mêmes, constitue là aussi une perspective nouvelle pour les recherches archéologiques de terrain en milieu rural.

La troisième, par Laurent Sauvage (*Archéologie de l'espace rural à Nîmes (Gard). Bilan et perspectives d'une décennie de recherches de terrain*), a analysé les observations archéologiques touchant aux structures agraires dans l'environnement direct d'une grande ville antique.

La dernière enfin, par Philippe Fajon et Gaël Léon (*Approche des voies antiques et des structures du paysage en Haute-Normandie*), mettait en regard les axes de communication antiques avec les observations sur les parcellaires contemporains.

Alain FERDIÈRE

3. Séance « Habitat rural : nouveaux objets »

(président de séance : Pierre OUZOULIAS, conservateur du patrimoine,
Service régional de l'Archéologie en Île-de-France)

Yvan BARAT (Service archéologique départemental, Yvelines), *L'archéologie des jardins antiques : l'exemple de la pars urbana de la villa de Richebourg (78)*

Cécilia COURBOT-DEWERDT (doctorante, université de Paris I), *L'évolution des campagnes du Nord-Ouest de la Gaule à la transition Âge du Fer/Gallo-romain (I^{er} s. av.-I^{er} s. ap. J.-C.)*

Jean-Marie BLAISING (AFAN), Franck GÉRARD (étudiant en maîtrise, université de Tours), *Éléments structurants du paysage antique et continuité de l'habitat : Yutz et Bertrange (57), deux exemples en vallée de Meuse*

Pascal QUEREL, *Du village indigène au vicus gallo-romain : le site d'Estrées-Saint-Denis (Oise)*

Robert ROYET (conservateur SRA Rhône-Alpes), *Une villa en milieu humide dans le Nord-Dauphiné (Saint-Romain de Jalionas, Isère)*

Cinq communications étaient consacrées à ce thème. Trois d'entre elles concernaient des *villae*.

R. Royet a tout d'abord présenté un bilan des recherches en cours depuis 1997 sur la *villa* du Vernai à Saint-Romain-de-Jalionas (Isère).

Cette *villa* est connue par des photographies aériennes et des fouilles anciennes. Les nouvelles campagnes de fouilles ont permis de préciser la chronologie des différentes occupations et surtout d'étudier les productions de la *villa* et son environnement proche par le biais d'analyses pédosédimentaires, palynologiques et malacologiques.

La *villa* du Vernai occupe une surface maximale d'environ 6 ha, enclavée dans le marais du Grand Plan situé dans les marges nord de la cité de Vienne. Fondée dès 40 av. J.-C., la *villa* participe à un mouvement de conquête et d'exploitation du terroir qui se caractérise par un déboisement et le drainage des terres du marais. Les productions attestées à cette époque sont la céréaliculture et l'élevage du porc et du bœuf.

À partir de 15 ap. J.-C., la *villa* fait l'objet d'une importante réorganisation qui se caractérise notamment par le développement de la *pars urbana* qui occupe alors une superficie de 1,5 ha. De nouvelles productions sont attestées comme la culture du lin. La présence de forts taux de pollen de cette plante dans des sondages situés, au sud de la *pars rustica*, à proximité d'une petite rivière, a en effet été interprétée par les fouilleurs comme l'indice d'une activité de rouissage du lin, même si aucune structure associée à cette pratique n'a été trouvée. À la fin du I^{er} s., le marais reçoit de nouvelles alluvions qui nécessitent la réalisation d'un nouveau drainage. Durant ce même siècle, la forêt semble progresser.

L'essor de la *villa* se poursuit au Bas-Empire notamment au bénéfice de la *pars urbana* qui prend une ampleur inaccoutumée pour la Narbonnaise. Les indices paléoenvironnementaux recueillis pour cette période attestent du développement de la céréaliculture et de la diminution des surfaces en forêt au profit des pâtures. Avec l'arrêt de l'occupation de la *villa* à la fin du V^e s., le système de drainage est abandonné, les pâtures gagnent du terrain ainsi que les sapinières.

Un bilan des travaux consacrés aux *villae* de Yutz et Bertrange dans la vallée de la Moselle, en Lorraine, a été présenté par J.-M. Blaising et F. Gérard. Ces deux sites se caractérisent par une bonne conservation du parcellaire antique dans le paysage actuel. L'intérêt de l'opération réside également dans la mise en évidence d'un drainage antique constitué d'éléments de céramique, en forme d'*imbres*, enterrés et disposés dans un réseau en arêtes de poisson.

Y. Barat a pour sa part exposé les résultats des campagnes réalisées sur la *villa* de Richebourg (Yvelines). Cette *villa* est fondée dès la fin du I^{er} s. av. J.-C. selon un schéma très classique. Elle occupe une superficie de 9 ha et la *pars rustica* est entièrement ceinte d'un mur de pierre. La communication était essentiellement consacrée au jardin d'agrément découvert dans la *pars urbana*. Ce jardin a été appréhendé grâce à la présence de deux cents pots d'horticulture qui se répartissent de façon régulière dans un espace divisé en quatre parties par deux chemins empierrés et perpendiculaires. Au nord, les pots sont déposés selon une trame de 4 m de côté. Au Sud, ils forment deux doubles rangées qui encadrent une perspective qui débouche sur une exèdre. Ce jardin complètement artificiel a été constitué sur un épais remblai de terre végétale qui est mis en culture jusqu'au III^e s.

C. Courbot-Dewerdet a présenté les bases méthodologiques et les premiers résultats d'un travail universitaire qu'elle consacre à l'habitat du nord-ouest de la Gaule durant la période de transition entre La Tène finale et l'Antiquité. Cette synthèse, fondée essentiellement sur les résultats des opérations d'archéologie préventive réalisées dans cette région dans la dernière décennie, repose sur une analyse morphologique des habitats et des réseaux fossoyés qui leur sont associés. Les descripteurs élaborés prennent

également en compte l'évolution de ces habitats. Ils permettent de proposer une typologie de ces habitats qui, dans une certaine mesure, restaure des continuités entre les deux périodes.

Un exposé des travaux menés sur l'agglomération d'Estrées-Saint-Denis (Oise) a enfin été présenté par P. Querel. Cette agglomération a fait l'objet de nombreuses reconnaissances, tant aériennes que pédestres, ainsi que de fouilles réalisées par J.-P. Woimant. Ces opérations ont surtout porté sur le sanctuaire dont l'évolution a pu être appréhendée du II^e s. av. J.-C. jusqu'au IV^e s. ap. J.-C. L'opération préventive dirigée par P. Querel concernait une zone d'habitat située au sud de l'ensemble culturel. Les premiers bâtiments datent du début du I^{er} s. av. J.-C. Au siècle suivant, la trame parcellaire change d'orientation. L'urbanisation de cette partie de l'agglomération devient mieux perceptible au début du II^e s. avec la création d'une voirie et l'apparition de bâtiments construits sur solins de pierre. Cette évolution se poursuit jusqu'au début du III^e s. qui correspond à l'extension maximale du bâti. Après le milieu du III^e s., les caves sont remblayées et des constructions en bois remplacent les bâtiments en pierre. Cette partie du site semble abandonnée avant la fin du IV^e s. Durant ce siècle, des bâtiments en bois de plan allongé sont construits.

Pierre OUZOULIAS

4. Séance « La viticulture antique »

(président de séance : Jean-Luc FICHES, directeur de recherches au CNRS, UMR 154 Montpellier-Lattes)

Émilie GAUTHIER (doctorante, UMR 6565, Besançon), Martine JOLY (maître de conférences d'Archéologie, univ. de Paris IV), *Vignoble et viticulture dans le Centre-Est au I^{er} s.*

Christophe TOUPET (arch. départ. Val d'Oise) et al., *Une plantation viticole gallo-romaine en Val d'Oise au Bas-Empire (Bruyères/Oise, entre fin II^e et fin IV^e s.).*

Philippe BOISSINOT (docteur, AFAN), Karine ROGER (AFAN), *Un domaine viticole : Les Girardes*

Les trois communications consacrées à la viticulture antique ont à la fois apporté des éclairages nouveaux sur un dossier qui s'est largement étoffé ces dernières années, et illustré la diversité des approches dans ce domaine : fouilles de plantations, reconnaissance d'installations vinicoles, caractérisation et localisation des productions amphoriques destinées au transport du vin, analyses palynologiques.

Philippe Boissinot et Karine Roger ont présenté le domaine viticole des Girardes (Lapalud, Vaucluse) fouillé à l'occasion du chantier du TGV-Méditerranée. Si les bâtiments, très arasés, n'ont pas fourni de témoins aussi précis et aussi spectaculaires que ceux que livra naguère la villa du Molard (Donzère, Drôme), également située dans la plaine du Tricastin, les fouilleurs ont pu, tout de même, restituer les installations vinicoles dont un chai occupé par des foudres et non par des *dolia* comme au Molard. Cet équipement se développe sur deux ailes contiguës d'une *villa rustica* qui ne présente pas d'aile résidentielle et n'a donc certainement pas connu de propriétaire résident. De grands décapages effectués à partir du centre domanial ont permis de reconnaître huit champs de vignes qui s'inscrivent dans deux centurries du cadastre B d'Orange entièrement dévolues, d'après les marbres, à des colons. Si ces plantations du I^{er} s. de n. è., caractérisées par des excavations de section rectangulaire, ne sont pas les plus anciennes connues en Tricastin (ce sont, plus au sud, Les Deveses), elles constituent un ensemble remarquable par son ampleur et par son organisation.

De son côté, Martine Joly s'est attachée à démontrer l'ancienneté du vignoble bourguignon dont on plaçait traditionnellement l'origine au III^e s. En faisant le bilan des productions amphoriques de cette région, elle a souligné l'importance des découvertes d'ateliers datés du début du II^e s. à Autun (Gauloises 4) et du milieu du I^{er} s. à Chalon-sur-Saône (G. 3 et G. 4). Des indices de production apparaissent également en Franche-Comté, à Mandeuve notamment. La culture de la vigne dans la basse vallée du Doubs au haut Empire vient d'ailleurs d'être confirmée par des analyses palynologiques, étudiées et présentées par Émilie Gauthier.

L'extension de la culture de la vigne dans le bassin Parisien a été enfin illustrée par la communication de Christophe Toupet, responsable d'une fouille difficile et de longue haleine dans une gravière de la vallée de l'Oise qui a livré un ensemble de 5 000 trous régulièrement espacés et suivant des lignes ondulantes, parallèles ou parfois divergentes. Ces trous de section carrée présentent la forme d'un tronc de pyramide à base biseautée et, dans certains cas, ils sont prolongés par une fosse allongée qui signe vraisemblablement la pratique du provignage. Même si les fouilleurs ont longtemps hésité à considérer cet ensemble constitué dans un milieu humide comme une plantation viticole (ils ont fait procéder à des analyses micromorphologiques pour éliminer l'hypothèse de trous de poteaux), on les suivra volontiers dans leur interprétation actuelle. Chronologiquement calé entre des enclos celtiques et des fours d'époque mérovingienne datés par ¹⁴C, cet ensemble exceptionnel semble bien attester la présence, à proximité d'une villa malheureusement détruite, d'un vignoble du bas Empire entre Lutèce et Senlis.

Jean-Luc FICHES

5. Séance « Sciences de la vie et archéologie »

(président de séance : Marie-Pierre RUAS, chargée de recherches au CNRS, UMR 5608 Toulouse le Mirail)

Sébastien LEPETZ (docteur, CNRS), *L'élevage en Gaule romaine : données récentes, approche synthétique*

Véronique MATTERNE, *Évolution des pratiques culturelles durant l'époque gallo-romaine en France septentrionale, d'après les données carpologiques*

Boris VANNIÈRE (doctorant, UMR 6565, Besançon), *Incendies et anthropisation : de l'utilisation du feu dans les pratiques agro-pastorales*

Julian WIETHOLD (docteur, Göttingen, Allemagne), *From Iron Age to Gallo-Roman agriculture : continuity and changes in the light of archaeobotanical results from France Centre-Est. Can we trace the Romanisation by results of archaeobotanical analysis ?*

Avec cette séance ont été abordés des thèmes éclairés par les témoins organiques d'origine végétale et animale : l'évolution du patrimoine végétal et des pratiques culturelles entre l'Âge du Fer et la période romaine dans le nord de la Gaule, les fibres du textile et les signaux d'incendies anthropiques.

S. Lepetz, V. Matterné et C. Moulherat ont réuni et croisé les données issues des analyses d'ossements animaux, de semences et de tissus exhumés de contextes d'habitats et funéraires datés de la Tène A au IV^e s. ap. J.-C. et situés en Gaule septentrionale pour appréhender la question des matières premières dans la confection des textiles. Les fragments de tissus carbonisés ou minéralisés découverts dans des tombes provenant de 71 sites indiquent un emploi plus fréquent de la laine de mouton à la Tène, celui des fibres du lin et de l'ortie vers le I^{er} s. ap. J.-C. puis du chanvre à partir du II^e s. Cette tendance fait écho à la diminution, dans l'élevage, de la part des ovins au profit des bœufs à la Tène finale et à l'augmentation des attestations de lin et de chanvre dans les dépôts carpologiques à la période romaine. Comme le soulignent les auteurs, la nature très différente des dépôts (restes alimentaires pour les ossements et les graines et tissu d'origine fonctionnelle inconnue) laisse courir le risque d'interpréter des convergences apparentes ou d'attribuer aux vestiges un emploi non avéré par le contexte archéologique. En effet, le caractère oléagineux des graines de ces deux plantes et les contextes de découverte (dépotoirs alimentaires) suggèrent un emploi alimentaire sous forme d'huile ou simplement de graines incorporées dans des plats de légumes. L'ortie dioïque, espèce rudérale très commune, apparaît en nombre restreint dans les déchets comme la plupart des plantes sauvages. Résultat qui ne démontre ni sa culture ni son emploi comme plante technique. Les plantes tinctoriales manquent dans les assemblages. Contexte de découverte et signification quantitative des restes sont deux des paramètres indissociables de l'interprétation du statut des plantes et de leur forme d'emploi. En ce sens, l'approche alimentaire ou agricole est celle qui paraît d'emblée « évidente » au carpologue qui travaille plus souvent sur des déchets domestiques au sens large et de traitements post-messicoles. Il fallait donc tenter de mettre en miroir des informations concernant les matières premières de cette autre production qu'est l'artisanat tisserand pour rechercher les indices concernant le choix des fibres dans cette activité et, partant, les éventuelles conséquences de celui-ci sur la structure de l'élevage et les plantes techniques cultivées. Première tentative en France qui demande à présent d'examiner aussi la part de l'outillage découvert dans les sites concernés. On souhaiterait tenter la même démarche dans les régions méridionales où, à l'inverse, la spécialisation de l'élevage repose sur les ovins depuis le II^e s. av. J.-C. et s'accroît considérablement entre le I^{er} et le II^e s. de n. è. Des bêtes plus fragiles sont alors introduites car elles fournissent une belle laine fine répondant à la demande de fibres et de produits finis plus diversifiés. La production et la transformation lainière des provinces méditerranéennes (Narbonnaise, Provence et Catalogne), filières dirigées par les classes dominantes, alimente la draperie romaine (Brun, 1996). La spécialisation de l'élevage et des cultures (cf. P. Boissinot et C. Toupet et les découvertes de traces de vignobles en quasi monoculture) a constitué une entreprise d'envergure au Haut Empire.

À la suite des synthèses sur le corpus des plantes cultivées attestées par leurs semences en France (Ruas et Marinval, 1991), sur les espèces présentes dans les contextes à incinération (Marinval, 1993) et l'évolution du corpus fruitier entre l'Âge du Fer et la XVII^e s. (Ruas, 1996), les deux communications de V. Matterné et J. Wiethold complètent le dossier des plantes de la romanisation dans le Nord et le Centre-Est de la Gaule. Si la culture de l'ers (légumineuse) et de la caméline (à graines oléagineuses) se manifeste à l'Âge du Fer, dès le I^{er}-II^e s., les espèces fruitières (la plupart des fruits domestiques du monde méditerranéen), légumières (bette, lupin), aromatiques/condimentaires (coriandre, fenouil, aneth) et oléagineuses/textiles (lin et chanvre) apparaissent dans les rebuts domestiques des contextes d'agglomérations secondaires et urbaines. On assiste au Haut-Empire à l'extension du froment, de la lentille et de la féverole, tandis que l'épeautre régresse et que le seigle et l'avoine commencent d'être exploités. Les semences mises en terre, récoltées et consommées, vestiges directs de la culture matérielle, portent, en l'occurrence, les traces des effets de la romanisation de la Gaule non méditerranéenne. L'introduction de nouvelles plantes pérennes (arbres fruitiers) qui occupent l'espace cultivé, désormais fixé pour le long terme, ne laisse pas de s'interroger sur la réorganisation des terroirs et l'emprise de ces cultures spécialisées dans le

paysage, tout comme l'injection de nouvelles races animales. La cuisine et l'alimentation sont bousculées et s'enrichissent de végétaux exotiques, comme le concombre, la gourde calebasse, la pêche vraisemblablement acclimatés dans le Bassin méditerranéen dès l'Âge du Bronze, et exportées vers les contrées septentrionales de l'Empire. En Rhénanie, riz et pois chiches ont été trouvés dans le camp militaire romain de Neuss (Knörzer 1970), le concombre et les pignons du pin parasol ont traversé la Manche jusqu'à Londres (Willcox 1977). Nouvelles saveurs, nouvelles pratiques, nouveaux rythmes agraires ?

L'anthropisation du paysage à travers les pratiques agro-pastorales dispose d'un nouvel outil méthodologique qui utilise la lecture pétrographique des micro-résidus organiques de combustion dont les dimensions se calent entre 10 et 250 μ . Étudiés au microscope sur les mêmes lames que celles du palynologue, leur surface, leur contour, leur anatomie permettent de dresser des typologies et d'en identifier l'origine taxonomique (identification botanique), contextuelle (origine anthropique/naturelle) et opératoire (feux d'essartage, d'écobuage, brûlages). B. Vannière inscrit son approche sur la longue durée depuis l'Holocène afin de détecter les premières traces de déboisements au Néolithique aussi bien sur les plateaux de la Champagne berrichonne que la vallée du Doubs et repérer les modalités et rythmes d'exploitation des versants pyrénéens jusqu'au Moyen Âge. La cohérence entre les signaux palynologiques tels que la fluctuation des taux de pollens d'arbres et d'herbacées ou l'essor des taxons indicateurs pastoraux (plantain, graminées) et le signal d'incendie affine de la sorte l'interprétation des modalités d'exploitations des sylvo- et agrosystèmes d'unités paysagères. Ces témoins sont ceux de la pratique même des feux de déboisement, d'entretien pastoral ou agricole.

L'avancée fructueuse des longues analyses des vestiges bioarchéologiques offre désormais les moyens de synthèses régionales et des regards conjugués sur les activités d'exploitation, de production et de consommation des ressources animale et végétale. L'information paléo-environnementale sert ici à la compréhension anthropologique de pratiques, de leurs modifications et de leur transmission entre les sociétés humaines.

Marie-Pierre RUAS

6. Séance « Formes de traitement numérique de l'information archéologique »

(présidents de séance : Alain FERDIÈRE et François FAVORY,

professeur à l'université de Franche-Comté, UMR 6565, Besançon)

Cécile JUNG (AFAN, UMR 6575, Tours), *Archéologie, Archéomorphologie, Analyse d'images*

Frédérique BERTONCELLO (docteur, post-doc. Barcelone, UMR CÉPAM Sophia Antipolis), *L'analyse des données appliquée à l'amélioration de l'information archéologique : statistique exploratoire pour la classification des sites*

Olivier BOYER (doctorant, Toulouse-le-Mirail), *Habitat et parcelles en Vaunage (Gard) : du plan cadastral au SIG*

Christophe BATARDY, Olivier BUCHSENSCHUTZ, Cristina GANDINI (UMR 8546, Paris I), *Le SIG « Berry antique »*

Anne MAUSSION (doctorante, UMR 8546, Paris I), *Évolution de l'implantation humaine et de la mise en valeur des sols depuis l'Antiquité dans le Berry*

Laure NUNINGER (doctorante, UMR 6565, Besançon), *Approche méthodologique d'un système agraire proto-historique : la Vaunage (Gard), 800/1 av. J.-C.*

Ce sont six communications qui ont animé cette ultime séance du colloque.

Cécile Jung a présenté les acquis développés dans la thèse qu'elle a soutenue à Tours en 1999, issus tant de l'enquête menée de longue haleine sur ce secteur de la moyenne vallée du Rhône que des récentes interventions d'archéologie préventive sur le tracé du TGV Méditerranée, couplées aux travaux de géo-archéologie de J.-F. Berger. L'intérêt de la démarche de C. Jung est d'avoir su combiner les investigations conduites avec des documents traditionnels et des techniques éprouvées (prospections au sol, prospection aérienne, carto- et photo-interprétation) avec des données numériques croisées grâce à un système d'information géographique (images satellitales traitées, modèles numériques de terrain, carte archéologique numérisée). Sa communication a surtout porté sur l'exploration des vestiges de la structure de la centuriation B d'Orange, leur typologie morphologique et fonctionnelle et sur la dynamique de leur pérennisation.

Frédérique Bertoncello, reprenant aussi des données de sa thèse soutenue à Aix-en-Provence, en décembre 1999, a présenté une méthode novatrice et originale permettant de mieux exploiter les assemblages de tessons de céramique collectée au cours de prospections au sol. Dans la conduite de sa recherche, elle a dû affronter et résoudre les redoutables problèmes posés par l'hétérogénéité des sources documentaires, en soumettant l'information à des traitements statistiques, y compris pour tenter de déterminer ou de resserrer la chronologie des lots céramiques indatables, difficilement datables ou mal datés du fait de la conservation médiocre de certaines céramiques ou de leur méconnaissance. Cette enquête

difficile a été menée à bien en utilisant les techniques et méthodes de l'analyse des données multicritère (analyse factorielle des correspondances et classification ascendante hiérarchique). Face à une documentation d'abord difficile et décevant, F. Bertoncello a forgé une démarche personnelle originale et ouvert des pistes inédites sur la caractérisation des assemblages de mobilier céramique, qui permettent désormais d'affiner la classification des établissements disparus renseignés par les seuls vestiges archéologiques.

Comme dans la première communication, c'est un Système d'Information Géographique qui a été exploité par Olivier Boyer, pour mettre en relation les réseaux de peuplement et les parcellaires d'origine romaine. Après une maîtrise consacrée à la carte archéologique de la Vaunage orientale et un DEA portant sur les centuriations antiques dominantes en Vaunage (réseaux Nîmes A et Nîmes B), O. Boyer est engagé dans une thèse qui a pour ambition d'étudier la dynamique du paysage de la micro-région, de la conquête romaine au Moyen Âge. À ce titre, il s'intéresse au rapport entre les réseaux d'habitats identifiés et datés en Vaunage et les vestiges parcellaires influencés par l'orientation et la structure des deux centuriations antiques. Après avoir rappelé les acquis de son DEA sur l'évaluation de la densité des vestiges et sur leur métrologie, O. Boyer a présente une expérience conduite avec le concours de F. Favory et de F.-P. Tourneux, en recourant à des calculs statistiques effectués dans le cadre d'un système d'information géographique : l'étude révèle des articulations significatives entre certains réseaux d'habitat, à une période précise, et l'un ou l'autre des deux réseaux centuriés.

Mise en œuvre d'un Système d'Information Géographique aussi pour le Berry, objet de deux interventions : présentation générale de l'enquête et de ces premiers résultats, par Christophe Batardy, Olivier Buchenschutz et Cristina Gandini, puis application sur l'utilisation des sols et l'implantation du peuplement, par Anne Maussion. Les deux premiers orateurs se sont attachés à présenter un projet ambitieux, destiné à enregistrer dans un SIG toutes les données disponibles, tant au plan archéologique et historique (738 établissements protohistoriques et 3800 gallo-romains) qu'à celui de l'environnement, pour engager des enquêtes sur la dynamique du peuplement et sur les rapports entre l'occupation du sol et le milieu. C. Gandini a présenté une première série de résultats sur la structure du système de peuplement, en effectuant à plusieurs reprises une comparaison suggestive avec les données livrées par le programme *Archaeomedes* et publiées dans l'ouvrage *Des oppida aux métropoles* (Durand-Dastès *et al.*). A. Maussion, engagée dans une thèse sur l'évolution du paysage du Berry protohistorique et antique, avait choisi de modifier le contenu de sa communication par rapport au projet initial. Elle a présenté et commenté une série de graphiques portant sur le rapport entre l'habitat, surtout gallo-romain, et le milieu (implantation par rapport aux terroirs, aux pentes, etc.).

La toute dernière communication revenait enfin sur la Vaunage, cette fois pour les systèmes agraires de la période protohistorique, présentés par Laure Nuninger. Après une maîtrise et un DEA consacrés à l'Âge du Fer en Vaunage, à l'ouest de Nîmes, L. Nuninger poursuit ses investigations dans le cadre d'un doctorat portant sur le système agraire protohistorique en Vaunage et dans les vallées limitrophes du Vidourle et du Vistre. Elle a choisi de présenter une expérience portant sur les zones d'épandage identifiées en Vaunage centrale et occidentale au cours des prospections au sol conduites avec F. Favory et C. Raynaud, durant les années 1990. La démarche est identique à celle suivie par O. Boyer, F. Favory et F.-P. Tourneux pour l'étude des rapports entre trames parcellaires cohérentes et réseaux d'habitat : ici, il s'agit d'étudier le rapport entre les réseaux d'habitat et les zones d'épandage, en croisant, grâce à un système d'information géographique établi par F.-P. Tourneux, la carte archéologique et les aires fréquentées et exploitées par les communautés agraires aux différentes périodes de l'Âge du Fer. Malheureusement écourtée par des impératifs d'intendance, cette communication a prolongé efficacement le discours convaincant de C. Puig sur l'intérêt que représentent les zones d'épandage pour une approche élargie du système agraire et démontré que cette approche était possible pour toutes les périodes.

François FAVORY et Alain FERDIÈRE

Présentation des posters

M. Georges-Leroy, conservateur du Patrimoine, SRA Lorraine, et J.-D. Laffite, chargé d'études, AFAN, *Habitats et structures agraires fossiles du plateau de la côte bajocienne (Meurthe-et-Moselle et Vosges). État de la question.*

De nombreux habitats et structures parcellaires fossiles sont connus sur un vaste secteur s'étendant entre Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) et Neufchâteau (Vosges). Ils sont implantés sur des plateaux calcaires ou marno-calcaires limités à l'est par les Côtes de Moselle et presque entièrement couverts de grandes forêts communales et domaniales.

Conservés sous ces forêts, les vestiges se présentent en élévation sous la forme de vastes pierriers allongés s'étendant parfois sur plusieurs centaines de mètres de long, mais aussi sous la forme de terrasses : ils conservent un véritable paysage bocager parsemé de petits habitats dispersés. Ces structures

peuvent couvrir des surfaces considérables de plusieurs centaines d'hectares : 3 500 ha ont été répertoriés à ce jour. Connus et étudiés dès le dernier quart du XIX^e s., ces parcellaires font l'objet d'investigations conduites en collaboration par l'INRA de Nancy, l'ONF et les archéologues.

Il semble que la majorité de ces vestiges soient d'époque gallo-romaine (Haut-Empire), même si un certain nombre d'entre eux est clairement daté de l'époque médiévale ou de l'époque moderne.

M. Gautier, doctorant, UMR 6566, CNRS-Univ. Rennes I, *Rupture et continuité dans l'occupation ancienne du sol. Quelques données nouvelles obtenues en Bretagne intérieure.*

Quinze années de prospections aériennes et de photo-interprétation de missions verticales de l'IGN ont permis de constituer un important fonds documentaire sur l'occupation ancienne du sol d'une petite région naturelle de la Bretagne centrale, le Porthoët. La qualité des révélations aériennes permet, pour la première fois dans l'Ouest, la mise en évidence et la cartographie d'arpentages antiques d'un type nouveau. Ces systèmes parcellaires originaux, qu'ils soient protohistoriques ou d'époque romaine, sont en discordance avec le paysage bocager et indiqueraient que la mise en place de ce dernier se fait relativement tardivement et ce, à partir des noyaux d'habitats datés de l'époque moderne.

M. Mangin, professeur honoraire d'Archéologie de l'université de Franche-Comté, *et al.*, *Village, forges et parcellaire aux Sources de la Seine : l'agglomération antique de Blessey-Salmaise (Côte d'Or).*

Le poster a présenté les vestiges de l'agglomération rurale gallo-romaine de Blessey-Salmaise, dont la monographie vient de paraître en juillet 2000 aux Annales littéraires de l'université de Besançon. Le site est remarquable par l'ampleur des vestiges observés et partiellement fouillés (140 hectares à proximité immédiate du sanctuaire des Sources de la Seine). Ont été relevés et étudiés quarante-trois habitats, pour l'essentiel groupés (un village et des hameaux) et pour quelques-uns répartis dans le parcellaire rural, un relais routier et cinq forges. L'ensemble du site est clairement daté de l'époque romaine (organisation rationnelle de l'époque flavienne, abandon au IV^e s.). Blessey-Salmaise constitue un exemple exceptionnel d'agglomération « gallo-romaine », vivant à la fois de la terre, de l'artisanat et de la circulation, du fait de la diversité tant des vestiges relevés que des études mises en œuvre pour les interpréter. La proximité du grand sanctuaire des Sources de la Seine éclaire sans doute la naissance et le développement de cette agglomération située aux confins à la fois de régions naturelles, de peuples de l'Antiquité et de pagi mérovingiens.

L'ensemble des communicants et des auteurs de posters a été invité à remettre leur contribution rédigée et illustrée avant le 15 décembre 2000. Cette invitation s'adresse aussi aux auteurs de communication qui n'ont pas pu, pour des raisons diverses, participer au colloque. La parution est prévue dans le deuxième semestre de l'année 2001.

Sigles

- ISTA Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité, UMR 6048 CNRS-Université de Franche-Comté
- UMR 154 Sociétés de la Protohistoire et de l'Antiquité en France méditerranéenne, CNRS-SRA Languedoc-Roussillon
- UMR 5607 Maison de l'Archéologie, CNRS-Université de Bordeaux
- UMR 5608 Unité Toulousaine d'Archéologie et d'Histoire, CNRS-Université de Toulouse II
- UMR 6048 ISTA Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité, CNRS-Université de Franche-Comté
- UMR 6565 Laboratoire de Chrono-Écologie, CNRS-Université de Franche-Comté
- UMR 6566 Civilisations atlantiques et archéosciences, CNRS-Université de Rennes I
- UMR 6575 Archéologie et Territoires, CNRS-Université François Rabelais de Tours
- UMR 8546 Archéologies d'Orient et d'Occident, CNRS-ENS Ulm-Université de Paris I Panthéon-Sorbonne
- UMR CÉPAM Centre de Recherches Archéologiques du CNRS-Université de Nice

Bibliographie

- BRUN (J.-P.), 1996 – La grande transhumance à l'époque romaine à propos des recherches sur la Crau d'Arles. *Anthropozoologica*, 24, p. 31-44.
- KNÖRZER (K.-H.) 1970 – Römerzeitliche Pflanzenfunde aus Neuss, *Novaesium*, IV, Berlin, 10, 185 p.
- MARINVAL (P.), 1993 – Étude carpologique d'offrandes alimentaires végétales dans les sépultures gallo-romaines : réflexions préliminaires. *In* : Actes du colloque ARCHAEA/AGER, Angers-Orléans 7-9 février 1992, Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale. *Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France*, 6, p. 45-65.
- RUAS (M.-P.), 1996 – Éléments pour une histoire de la fructiculture de l'Antiquité au XVII^e s. : données archéobotaniques. Actes du V^e Congrès International d'Archéologie Médiévale, « *L'Homme et la Nature au Moyen Âge* », M. Colardelle (dir.), Archéologie Aujourd'hui, Errance, Paris, p. 92-105.
- RUAS (M.-P.), MARINVAL, 1991 – Alimentation végétale et agriculture d'après les semences archéologiques (de 9000 av. J.-C. au XV^e siècle ap. J.-C.). *In* : Guilaine J. (dir.), *Pour une archéologie agraire. À la croisée des sciences de l'Homme et de la Nature*. Armand Colin, Paris, p. 409-439.
- WILLCOX (G.), 1977 – Exotic plants from roman waterlogged sites in London. *Journal of Archaeological Science*, 4, p. 269-282.

Formes de l'habitat et systèmes de peuplement en Narbonnaise

Les progrès accomplis depuis une dizaine d'années dans la connaissance de l'habitat rural antique ont conduit à un renouvellement complet des problématiques sur le peuplement et l'organisation des campagnes. On a maintenant besoin de mieux en caractériser les formes, de mieux définir les types d'établissements et surtout de préciser les relations que ceux-ci entretiennent entre eux et avec les agglomérations urbaines. Pour l'époque romaine, il paraît intéressant de porter plus particulièrement l'attention sur deux formes d'habitats différents que l'historiographie classique a tendance à opposer : les fermes et *villae*, qui procèdent de la dispersion de l'habitat, phénomène caractéristique des deux premiers siècles de l'occupation romaine, marquée par la romanisation et les élites urbaines ; le village qui relève du phénomène inverse de concentration et que l'on met en relation avec les communautés rurales indigènes.

Pierre Garmy et Philippe Leveau se proposent de coordonner pour la *Revue Archéologique de Narbonnaise* un dossier qui porte sur cette question (*RAN* 34-2001 ou 35-2002). S'agissant d'une revue archéologique, une priorité sera, bien entendu, donnée aux exemples archéologiques obtenus à partir des fouilles et des prospections. Mais une place importante sera accordée aux autres sources, en particulier épigraphiques, et aux méthodes d'analyse spatiale.

Une première réflexion a réuni une vingtaine de personnes à Lattes le lundi 2 octobre 2000. Cette première table ronde a été essentiellement consacrée à un vaste et libre échange d'idées sur le sujet, à une définition commune des concepts et des termes et à la mise au point du sommaire du dossier. Le canevas suivant a servi de fil conducteur à la discussion :

(1) au niveau du site lui-même, préciser les critères archéologiques utilisés pour classer un site parmi les *villae* ou les agglomérations.

* par une recherche transversale (énumération de critères assortis d'exemples ou discussion autour d'un type d'édifice [peut-on distinguer, par exemple, les thermes des unes et des autres ?] ou de site associé [nécropole]).

* par une étude de cas (explicitation et justification des critères utilisés pour identifier un site comme centre domanial ou village dans une situation prêtant à discussion, soit « réévaluation » d'un site antérieurement caractérisé).

(2) au niveau de l'espace et cela selon deux échelles d'étude :

* à l'échelle microrégionale par une étude de la relation entre les différents types d'installation afin de voir s'il est possible d'établir par un traitement approprié un lien de subordination, de coexistence, de compétition,...

* à l'échelle régionale, si possible dans le cadre du territoire de la Cité, place dans la relation des uns et des autres avec la ville.

(3) introduire la dynamique chronologique (évolution d'un site, de l'habitat dispersé au groupement, mais pourquoi pas le contraire ?) et évolution globale des situations constatées entre le début et la fin de la période considérée, avec d'éventuels états intermédiaires).

(4) épigraphie : études sociales à partir de l'épigraphie de ces types de site ; caractérisation d'ensembles : y a-t-il une épigraphie des agglomérations et des *villae* en Gaule Narbonnaise ? (question déjà abordée dans un colloque sur « l'épigraphie du village »)

utilisation de l'épigraphie pour évaluer la pénétration des élites (mais en portant une attention spécifique à la distinction entre ces deux formes d'habitat).

Deux séminaires sont prévus dans le cadre de la préparation de ce dossier. Le premier aura lieu à la MMSH à Aix-en-Provence (le vendredi 8 décembre 2000 à 14 h) ; le second se tiendra au CDAR de Lattes (le mardi 6 février 2001 à 14 h).

Contact : Pierre GARMY <pgarmy@wanadoo.fr> et Philippe LEVEAU <leveau@aixup.univ-aix.fr>

Bibliographie

LEVEAU (P.), GROS (P.), TRÉMENT (F.), 1999 – La recherche sur les élites gallo-romaines et le problème de la villa. In : Antoine A. (dir.), *Campagnes de l'Ouest. Stratigraphies et relations sociales dans l'histoire* (Colloque de Rennes 24-26 mars 1999), Presses Universitaires de Rennes, p. 287-302.

TARPIN (M.), 1999 – *Oppida ui capta, uici incensi...* Les mots latins de la ville, *Latomus*, 58 (2), p. 279-297.

- **Gérard CHOUQUER, *L'étude des paysages. Essais sur leurs formes et leur histoire*, éditions Errance, Paris 2000, 208 p. dont 7 planches de figures en couleur, 180 FF.**

Gérard Chouquer nous offre un ouvrage fort précieux pour l'avenir de la recherche sur les paysages. Quand il me l'a offert, en hommage amical, je connaissais le projet dont il m'avait entretenu, et l'ouvrage lui-même dont il m'avait soumis le tapuscrit pour lecture. La matière de l'ouvrage ne m'a pas surpris, car nos échanges m'avaient déjà familiarisé avec la démarche engagée depuis plusieurs années par un chercheur que je connais et fréquente depuis la fin des années 1970.

Nous avons contribué, avec d'autres, à développer les travaux sur les parcellaires antiques et médiévaux et à faciliter l'accès des chercheurs aux sources techniques sur l'arpentage romain. Ce faisant, nous avons mesuré les difficultés liées à ce type d'approche et n'avons cessé de plaider pour une coopération active entre archéologues et archéomorphologues. Tout en maintenant constamment nos relations scientifiques, la vie nous a conduits vers des parcours institutionnels différents sans que nous nous perdions de vue. Gérard Chouquer, le morphologue du tandem, n'a cessé d'explorer des voies nouvelles pour aborder les paysages à partir des représentations cartographiques et photographiques tout en nouant, avec les archéologues, des relations de travail fortes et fécondes. Quant à moi, j'ai ressenti assez vite le besoin de faire vivre les parcellaires d'époque romaine pour comprendre leur fonctionnement avec l'habitat contemporain, ce qui m'a conduit à m'intéresser à l'occupation de l'espace structuré par ces systèmes parcellaires cohérents et à la dynamique du peuplement.

Gérard Chouquer est un formateur, un pédagogue remarquable : je le sais par expérience, c'est lui qui m'a appris ce que je sais de l'investigation morphologique. Nos échanges nous ont permis de nous stimuler mutuellement pour améliorer les techniques d'investigation, la conduite de l'enquête et l'interprétation des résultats. Notre pratique et nos compétences nous ont conduits à porter un regard critique sur notre propre expérience et sur celle des chercheurs qui s'inspiraient de notre démarche ou qui la critiquaient pour la dépasser.

Le sous-titre de l'ouvrage mentionne le mot « essais » au pluriel. Ce n'est pas une coquille. Il s'agit bien ici de deux essais, conçus comme deux contributions complémentaires à un traité sur le paysage comme objet de l'archéologie et de l'histoire. Les deux essais s'interrogent sur le fonctionnement de la recherche archéomorphologique et morphohistorique, dans une perspective à la fois historiographique et épistémologique. C'est un projet ancien et Gérard Chouquer est certainement celui qui est le plus qualifié en France, aujourd'hui, pour exposer les progrès de l'archéomorphologie, son intérêt et ses limites.

Le premier essai, qualifié explicitement de « critique », propose une « Critique de la raison morphohistorique ». L'auteur s'y livre à un examen roboratif des errements et impasses qui ont affecté et affectent encore l'approche des paysages antiques et médiévaux. La démonstration souligne qu'il n'y a pas d'approche innocente, objective, des faits paysagers et que les débats vigoureux qui ont jalonné la discipline archéomorphologique ne doivent rien à un prétendu affrontement entre idéologies marxiste et libérale, mais à une incapacité durable, ancrée dans la culture commune des chercheurs, à concevoir le paysage comme objet de recherche. Deux courants apparemment divergents convergent de fait dans une sorte d'impuissance à rendre compte de l'objet étudié.

Il est rappelé combien la modélisation de la centuriation romaine a pesé sur les travaux archéomorphologiques. La force intrinsèque de ce modèle se fonde sur la vigueur convaincante des informations documentaires livrées en abondance par la littérature technique des arpenteurs romains, au demeurant mal connue et mal digérée, les inscriptions et les évidences parcellaires observables dans plusieurs régions où subsistent des vestiges incontestables de centuriations romaines. Ce modèle, solidement documenté, s'avère contradictoirement mal connu, mal interprété. Il a servi de *vademecum* incontournable pour aborder toute forme de système parcellaire régulier, géométrique, orthogonal. S'en est suivi une inflation inquiétante de centuriations, certaines authentiques, la plupart douteuses, restituées généreusement sinon outrageusement à partir de faits insuffisants. L'euphorie du moment, stimulée par le recours possible à des techniques d'investigation, comme le filtrage optique ou numérique, susceptibles de conférer le label des sciences dures à une entreprise somme toute très analogique (vérifier la similarité entre un modèle morphologique et des faits parcellaires), n'a pas manqué de provoquer doute et suspicion chez nombre de chercheurs. Dès lors s'est constitué une sorte de front du refus, fondé dans sa réserve par le caractère naïf ou excessif des résultats proposés ici ou là, mais généralement peu inspiré dans la conduite de son réquisitoire.

Le bilan de Gérard Chouquer est sans concession dans l'autocritique et dans la traque des excès commis au nom de la recherche sur les centuriations romaines. Il faut souligner que la charge est servie dans une langue élégante et précise, ce qui nous donne à lire quelques épisodes particulièrement savoureux de l'aventure morphohistorique : on rit en découvrant quelques chefs d'œuvre de suffisance et de sottise et quelques saynettes amusantes où l'arroseur est arrosé.

La conclusion de notre censeur est claire : à trop vouloir prouver dans un sens comme dans l'autre, on oublie l'objet même du débat contradictoire, le paysage étudié. C'est là que réside l'intérêt majeur de ce bilan critique qui conclue sur un constat d'impasse : une impasse ressentie par l'auteur lui-même qui propose de la dépasser en refondant l'approche sur des concepts nouveaux. G. Chouquer ne nous convie pas à une distribution des prix. Il interpelle, il provoque, il invite à la critique de la critique et, surtout, il propose.

C'est l'objet du second traité, qualifié de « constructif » : « Outils théoriques pour l'étude dynamique des formes des paysages ».

Il rappelle des évidences : le paysage est une réalité complexe, une réalité ancrée dans la diachronie et animée par des temporalités variées, un carrefour vivant entre plusieurs états, entre plusieurs actions, entre plusieurs manifestations du vivant : la sphère minérale, la sphère biologique, le climat, l'action de l'homme qui exploite et modifie l'écosystème.

La vérité n'est jamais univoque et le paysage ne peut être instrumentalisé par telle ou telle discipline qui prétendrait s'approprier l'objet pour justifier une interprétation partielle et partielle, prédéterminée par les connaissances géographiques, historiques ou autres. Comme entité vivante, le paysage résiste à toute forme d'investigation sommaire qui s'affranchirait des contraintes et de la fécondité de l'approche pluridisciplinaire. L'essence même du paysage impose la mobilisation des différentes spécialités capables d'informer sur les sphères dont l'interaction crée, pérennise et modifie les formes paysagères. Autrement dit, les connaissances acquises sur les différentes formes de cohérence qui se repèrent dans un paysage constituent un outil précieux de référence, mais pas une grille de lecture capable de fournir un discours interprétatif univoque. Et ces connaissances n'épuisent pas la matière d'une construction complexe où se nouent – G. Chouquer affectionne les métaphores couturières – et se conjuguent l'intentionné, le planifié, et le spontané – notions à débattre selon moi quand on rend compte de faits anthropiques –, ainsi que le jeu complexe de l'auto-construction, de l'auto-organisation, procès qui expriment la capacité du paysage à engendrer, dans la dynamique des interactions qui le produisent et le pérennisent, des formes et des espaces structurés assurant l'équilibre dicté et requis par les contraintes du système à une époque donnée.

Le paysage est un objet scientifique qui mérite le respect. Ce qui compte, c'est tout autant d'y reconnaître, d'y identifier et de dater les éléments rapportables à telle période de l'histoire que de tenter de caractériser la dynamique de la création pluriséculaire qui a conservé en la modifiant la structure repérée (les conditions de sa résilience).

G. Chouquer invite les chercheurs à revisiter les concepts de la dynamique de l'espace anthropisé. En opposant à la simplicité apparente et fallacieuse des constructions planifiées, la complexité des formes et des interactions, leur dynamique spatio-temporelle spécifique déclinée en comportements spatiaux (isoclinie et anisoclinie, isotopie et anisotropie) et en temporalités singulières (synchronie, diachronie, uchronie, hystérechronie), G. Chouquer plaide pour une nouvelle aventure scientifique, ouverte aux avancées conceptuelles et méthodologiques les plus récentes des sciences de la matière, de la vie et de la société, sciences par excellence du mouvement. Il nous convie ainsi à explorer les protocoles analytiques élaborés et mis en œuvre dans d'autres disciplines que l'histoire et l'archéologie, comme l'analyse systémique. On ne pourra lui faire le reproche de se livrer à une spéculation prétentieuse et vaine au prétexte qu'il recourt à des concepts étrangers à nos disciplines et à des concepts créés par ses soins. J'en veux pour preuve le souci constant de revisiter des dossiers qu'il maîtrise au plus haut point et qu'il soumet à une analyse nouvelle intégrant le dispositif conceptuel proposé dans son second traité : voir le retour critique sur la plaine du Tricastin structurée par la centuriation B d'Orange et le modèle des interactions à l'œuvre dans la recherche sur la genèse des paysages du Finage jurassien, tant dans le paysage lui-même que dans le processus de la recherche.

Il n'est pas douteux que l'ouvrage va déranger et irriter. Je suis convaincu aussi qu'il séduira les chercheurs qui feront l'effort de suivre la problématique de l'auteur et qui mesureront que le dépassement épistémologique qui leur est proposé s'appuie sur une expérience confirmée, riche, diversifiée et assumée, et sur une culture variée et exigeante. Dès lors, ces propositions théoriques sont à juger à l'aune de leur pertinence, de leur efficacité opératoire, de leur capacité objective à rendre compte des processus observés en maîtrisant le plus nombre de paramètres possible.

François FAVORY
Laboratoire de Chrono-Écologie, UMR 6565, Besançon

- **F. BERTONCELLO – *Le peuplement de la basse vallée de l'Argens et de ses marges (Var) de la fin de l'Âge du Fer à la fin de l'Antiquité, Thèse, Université de Provence I, Aix-en-Provence, 1999***

Jury : Philippe Leveau (directeur de thèse), M^{me} Françoise Dumasy, M. François Favory (rapporteur), M. Jean-Luc Fiches (rapporteur), M. Xavier Lafon (président), M^{me} Lena Sanders.

Cette étude a pour objet de suivre l'évolution du peuplement dans une partie de la Provence orientale (département du Var) sur près d'un millénaire, du II^e s. av. n. è. au VII^e s. de n. è. L'espace choisi correspond au proche territoire de la cité antique de Fréjus (*Forum Iulii*) et se développe sur 1 200 km² environ au travers de trois grandes unités géographiques, les bassins et plateaux de la Provence calcaire, la Dépression Permienne et le massif des Maures. Cette diversité des paysages étudiés permet d'appréhender l'évolution du peuplement dans des milieux offrant des potentialités et des contraintes variées à l'occupation humaine. Il s'agit d'identifier le système de peuplement mis en place dans cette région à la veille de la conquête romaine et d'étudier ses transformations au fil des événements et des mutations socio-économiques qui affectent cette partie de la Gaule Narbonnaise au cours de l'Antiquité.

L'étude repose sur des données issues de prospections archéologiques de surface, complétées par la documentation provenant de sites fouillés. Notre approche se développe selon trois axes : typologique, spatial et diachronique. La première étape pour étudier la manière dont un espace est occupé consiste à identifier les formes de l'habitat et à en percevoir la variété, ce qui revient à élaborer une typologie de l'habitat. Afin d'inclure les établissements mal datés, nous avons d'abord mis au point une approche originale du mobilier récolté sur les sites, destinée à pallier leur défaut de datation par la caractérisation de faciès de mobilier. Nous avons eu recours, pour ce faire, à des méthodes d'analyse multivariée, Analyse Factorielle des Correspondances et Classification Ascendante Hiérarchique. La deuxième étape de l'élaboration d'une typologie de l'habitat rural consiste à caractériser les sites non seulement à partir de la composition de leur mobilier, mais aussi à partir d'attributs archéologiques, chronologiques et situationnels. Nous avons utilisé le système descriptif développé en Beaucairois par F. Favory, J.-L. Fiches et J.-J. Girardot et systématisé dans le programme *Archaeomedes*. Les sites ainsi caractérisés ont été soumis à une deuxième Analyse Factorielle des Correspondances et Classification Ascendante Hiérarchique, qui permettent d'opérer un classement automatique des sites tout en analysant la structure de l'information traitée. Cela permet d'affiner considérablement les classifications traditionnellement proposées pour l'habitat rural, qui reposent généralement sur 3 ou 4 grands types d'établissements : village, *villa*, ferme et/ou « site ». L'adaptation de cet appareil descriptif aux spécificités de l'habitat dans la région de Fréjus nous a conduit à développer une importante réflexion méthodologique et un examen critique de la pertinence des descripteurs utilisés. La deuxième approche, spatiale, consiste à analyser le(s) mode(s) d'occupation du sol. Il s'agit d'observer la répartition des sites dans l'espace, en prenant en compte non seulement la variété de l'habitat mise en évidence précédemment, mais aussi la diversité des paysages analysés. L'élaboration d'une hiérarchie de l'habitat permet d'appréhender l'organisation du peuplement, en mettant en évidence le rôle joué par chaque site dans la structuration du réseau d'habitat. Nous avons utilisé, pour l'analyse spatiale, les ressources d'un Système d'Information Géographique (Grass). Combinant les potentialités d'une base de données thématiques et d'une base de données cartographiques, le SIG permet une analyse sélective de la distribution spatiale des différents types de sites. En identifiant les formes de l'habitat et le mode d'occupation du sol, ces deux approches contribuent à définir le système de peuplement mis en place dans la région de Fréjus dans l'Antiquité. La troisième approche, diachronique et évolutive, permet d'analyser les mutations qui affectent ce système de peuplement entre le II^e s. av. n. è. et le VII^e s. de n. è.

La région se distingue par la précocité du processus de déperchement de l'habitat qui intervient dès le II^e s. av. n. è. Initiative indigène, il se manifeste par la dispersion des communautés auparavant regroupées dans les *oppida* en hameaux disséminés dans la Dépression Permienne et dans les bassins, des Maures ou de la région calcaire. Après la conquête, l'occupant romain intègre ce réseau d'habitat dans une nouvelle organisation territoriale, en le structurant autour de deux pôles urbains, *Forum Voconii* et *Forum Iulii*, vraisemblablement créés vers le milieu du I^{er} s. av. n. è. sous le gouvernement de César. Cette nouvelle organisation de l'espace est articulée sur la Dépression Permienne : véritable trait d'union, maritime et terrestre, entre la péninsule italique et le reste de la Transalpine, la Dépression abrite l'essentiel des infrastructures – agglomérations, centuriations et réseau de communication – qui assoient la domination romaine. De fait, c'est dans cette zone que les formes romaines d'occupation et d'exploitation du sol, matérialisées par la *villa*, connaissent au haut Empire leur plus grand développement, tandis que l'épigraphie nous permet d'y situer les assises foncières de l'aristocratie municipale fréjussienne. Certes, les régions périphériques, massif des Maures et secteur calcaire, n'échappent pas au processus d'extension et de structuration de l'espace agraire qui se traduit, aux I^{er} et II^e s., par une diffusion maximale de l'habitat atteignant tous les secteurs offrant de bonnes conditions de mise en valeur agricole. On remarque, toutefois, que ce processus est légèrement décalé dans les Maures, où il culmine au II^e s. seulement, et qu'il s'inscrit, dans ce secteur, non pas dans le cadre de l'exploitation domaniale mais dans une organisation plus traditionnelle de l'espace, héritée de la fin de l'Âge

du Fer et structurée par le village. C'est donc l'image d'une campagne hétérogène qui se dessine au haut Empire, l'une, dans l'orbite de la colonie de Fréjus, pleinement intégrée dans le système d'occupation romain, tandis que l'autre semble plus marginale par rapport à cette organisation. Cette dualité apparaît de manière éclatante à la fin du II^e s. quand la région subit une très forte rétraction du nombre de sites occupés. Non seulement la Dépression Permienne maintient un niveau d'occupation élevé à une époque où les régions périphériques sont quasiment désertées, mais l'ossature de son peuplement se trouve même renforcée par ce processus de recentrage de l'habitat autour des établissements les plus solides. On mesure, dans ce contexte, l'ampleur des mutations qui s'opèrent à la fin de l'Antiquité. Alors que la reprise de l'occupation perceptible à partir du IV^e s. se manifeste d'abord, dans la Dépression Permienne essentiellement, par la réactivation de l'ancien réseau d'habitats hérité du haut Empire, c'est dans la région calcaire et surtout dans les Maures que s'expriment les entreprises les plus novatrices. Participant d'une dynamique de reconquête des terroirs délaissés, se met en place dans ces secteurs un nouveau système de peuplement qui ravive des formes d'occupation inusitées depuis la fin de l'Âge du Fer. Cela s'accompagne d'un glissement de l'occupation vers ces régions jusqu'alors marginales, qui pourrait témoigner d'un déplacement des pôles d'initiative rurale à la fin de l'Antiquité.

Ainsi apparaissent les fluctuations du peuplement antique de la région de Fréjus, qui obéissent à des rythmes différents selon les entités géographiques considérées : dans un contexte événementiel identique, la Dépression Permienne, la région calcaire et le massif des Maures peuvent avoir des réponses variées qui se manifestent dans la diversité des formes de l'habitat et dans le recours à des modes d'occupation spécifiques. Cela permet d'affiner la perception des modalités de l'occupation du sol dans la région de Fréjus au-delà des schémas généraux applicables à l'ensemble de la Narbonnaise.

Frédérique BERTONCELLO

*
* *

• **V. MATTERNE – *Agriculture et alimentation végétale en France septentrionale durant l'Âge du Fer et l'époque gallo-romaine, Thèse, Universités de Paris I et de Leiden, 2000***

Jury : M^{mes} Corrie Bakels (co-directrice), Marijke van der Veen, Stéphanie Thiébaud, MM. Olivier Buchsenschutz (co-directeur) et Alain Ferdière.

L'amorce du présent travail relève de la constatation d'une carence au sein d'une dynamique de recherche par ailleurs fructueuse : le foisonnement des fouilles archéologiques a considérablement élargi ces dernières années notre connaissance des formes de l'habitat dans le nord de la Gaule, en milieu rural gaulois et gallo-romain. Une attention particulière a été réservée aux formes du paysage dans lequel s'inscrivent ces occupations, avec le développement de la carte archéologique, de systèmes d'informations géographiques (SIG), l'étude des parcellaires et l'intégration des données paléo-environnementales issues de l'analyse des sols et des restes végétaux comme les pollens ou les charbons de bois. Il est admis que la population vivant aux époques protohistorique et historique s'investit massivement dans des activités de nature agro-pastorale et que les établissements ruraux, disséminés dans la campagne, assurent en majeure partie leur production. Depuis bientôt un siècle, les productions carnées sont étudiées. L'agriculture en revanche est restée dans l'ombre. Pour éclairer ce sujet : de rares outils, des bâtiments agricoles ou artisanaux dont la fonction apparaît souvent imprécise, des textes laconiques, des observations ethnographiques difficilement transposables, des reconstructions expérimentales par définition hypothétiques.

Or, il est possible d'aborder des sujets tels que l'agriculture et l'alimentation végétale au travers de témoins concrets que sont les fruits et les graines conservés dans les sédiments archéologiques. La discipline qui étudie ces macrorestes, ou carpologie, fait partie intégrante – depuis plusieurs décennies – de la recherche archéologique dans des pays européens voisins comme l'Allemagne, l'Angleterre ou les Pays-Bas. Dans le sud de la France, elle s'est considérablement développée sous l'égide de J. Erroux dans les années 1970 et ensuite sous la tutelle de différents laboratoires et de leurs membres propres : K. Lundström-Baudais à Besançon, P. Marinval et M.-P. Ruas à Toulouse, G. Willcox à Jalès. Dans le nord de la France, des études ont été réalisées ponctuellement par différents chercheurs, français ou étrangers. Une première synthèse régionale a été publiée par C. Bakels en 1984. En 1997, une thèse de doctorat consacrée à l'étude de cinq sites localisés en milieu fluviatile, datés du Néolithique à l'Âge du Fer, a été présentée par M.-F. Dietsch. Les régions que nous avons choisi d'étudier dans le cadre de notre thèse : Picardie, Île-de-France, Haute-Normandie, Nord-Pas-de-Calais et Champagne-Ardenne étaient pendant demeurées pratiquement vierges de données.

Dans le prolongement des précédents travaux, nous avons entrepris de rassembler les résultats acquis sur soixante-dix-huit sites de l'Âge du Fer et de l'époque gallo-romaine, dont soixante-quatre études inédites réalisées par nous-mêmes. Les analyses carpologiques incluent 558 contextes pour lesquels 232 000 restes végétaux au total (fruits et graines) ont été analysés. Nous nous sommes fixés trois grands axes de recherche : l'histoire des plantes cultivées, l'évolution des pratiques agraires et les transformations des systèmes de production.

Ces thèmes tiennent compte d'une complexité croissante des bases de données utilisées : la première s'appuie sur la présence de céréales, de légumineuses, d'oléagineux et de fruits, catégories de plantes dont l'importance dans les assemblages fossiles varie en fonction des périodes, des contextes de découverte et des zones pédo-

logiques considérés. La deuxième base de données comprend des assemblages cohérents de plusieurs dizaines de milliers de semences, correspondant à des réserves incendiées. Ces lots de grain, à demi traités ou directement issus de la récolte, nous ont permis d'aborder les pratiques agricoles, la chaîne opératoire de traitement des céréales et les modalités de stockage des plantes. Le dernier thème combine ces deux approches dans une perspective évolutive, au sein de laquelle s'établissent des parallèles avec les faits observés dans l'évolution de l'outillage, dans la gestion des terroirs ou dans l'équipement et l'organisation des exploitations agricoles.

Dans le premier domaine, l'histoire des plantes cultivées, nos résultats montrent l'accroissement, entre l'Âge du Fer et l'époque gallo-romaine, du spectre de denrées alimentaires entretenues dans les champs ou dans les jardins : 9 céréales, 6 légumineuses, 4 plantes à graines oléagineuses, 2 plantes textiles, 7 espèces aromatiques, 12 fruits, 3 légumes sont mentionnés sans compter les plantes médicinales et tinctoriales, dont les propriétés sont difficiles à mettre en évidence en contexte archéologique.

Durant le premier Âge du Fer et le début du second sont exploités le blé froment, le blé épeautre, le blé amidonnier, le blé engrain, l'orge à grains nus, l'orge à grains vêtus, le millet commun, l'avoine, la féverole, la lentille, l'ers, le pois, la caméline, le lin et l'œillette. Les glands ont également été régulièrement récoltés, comme la noisette et la prunelle. Au cours du second Âge du Fer, le spectre de plantes a tendance à se restreindre ; le millet commun notamment régresse fortement et l'orge à grains nus disparaît. Tout à la fin de l'Âge du Fer et au début de l'époque romaine, quelques nouvelles espèces sont introduites : il s'agit de la vesce cultivée, du seigle, de la gesse, du chanvre, de la ratonelle et de la betterave. À cette époque se multiplient les mentions de fruits, dont une grande part est d'origine exotique ainsi que d'aromates, le plus souvent en provenance de la sphère méditerranéenne.

La représentation de ces espèces diffère en fonction des types de fossilisation et des types de contextes étudiés. Si les plantes à graines farineuses et les fruits à coques et à noyaux sont essentiellement attestés dans le matériel carbonisé, en revanche, les fruits charnus, la vigne, les plantes aromatiques et les adventices survivent principalement sous forme minéralisée et surtout imbibée. Dans les habitats ruraux, où le processus de carbonisation est pratiquement le seul type de fossilisation reconnu, les données recueillies concernent dès lors les céréales et les légumineuses. Le champ apparaît comme l'unité de production privilégiée. Cependant il semblerait, d'après les données issues de latrines et de puits urbains, que la ferme indigène et la *villa* qui lui succède ne soient pas les uniques lieux dévolus à des activités de nature agricole. Les agglomérations secondaires livrent des restes végétaux qui évoquent des activités maraîchères, l'entretien de vergers, voire la proximité immédiate de champs et la récolte de fourrage herbager en relation avec la présence de bétail. Ces productions transparaissent tant au niveau des espèces domestiques exploitées que des adventices, qui témoignent de zones de jardins, dont la terre a été fumée.

Les cartes de répartition des principales espèces cultivées, les céréales, confrontées aux cartes géologiques et pédologiques, permettent d'affirmer que la qualité des sols n'est pas le seul agent qui impose la culture d'une espèce particulière dans une région donnée. Les besoins spécifiques et les habitudes alimentaires jouent un rôle au moins équivalent. La principale distinction se marque entre les substrats de nature crayeuse qui contiennent plus de 90 % de calcium et les substrats calcaires. Durant l'Âge du Fer, les blés à grains vêtus sont cultivés partout. L'amidonnier est l'espèce dominante, l'épeautre accompagne l'amidonnier préférentiellement sur craie et l'engrain s'inscrit le plus souvent comme une « mauvaise herbe » du blé épeautre, sauf en zone crayeuse, où l'engrain peut être cultivé de manière marginale. Le sous-sol crayeux offre une capacité de rétention en eau médiocre et il semblerait que sur ces sols de moindre qualité, l'épeautre et l'engrain constituent une option complémentaire appropriée. Dès le début de l'époque romaine, le froment, blé à grains nus, connaît un formidable essor. À cette époque, l'Île-de-France abandonne presque complètement la culture de l'amidonnier pour adopter le froment, qui devient alors un véritable indice de « romanisation ». Sur les sols crayeux de Picardie, la culture de l'amidonnier et de l'épeautre se maintient, sans doute parce que la qualité des sols n'autorise pas la culture à grande échelle du froment. Dans l'exemple cité, l'épeautre se répartit en fonction des sols, l'amidonnier et le froment répondent à des habitudes alimentaires qui évoluent entre l'Âge du Fer et l'époque romaine.

En revanche, la répartition du seigle montre que cette céréale n'est pas inféodée à un type de sol particulier. Ce cas est lui aussi remarquable. Le seigle durant l'Âge du Fer possède encore un statut de « mauvaise herbe ». En milieu rural, il ne sera pas mis en culture avant le V^e s. ap. J.-C. D'après les sources antiques, le statut de cette céréale est clairement celui d'un fourrage, généralement destiné aux chevaux. Or, le seigle est cultivé en périphérie des agglomérations urbaines dès la fin du I^{er} s. ap. J.-C. alors que leurs habitants consomment régulièrement des céréales plus « nobles » comme le froment, l'orge ou l'amidonnier. Il est probable que le seigle réponde alors à un besoin spécifique de ces agglomérations et nous serions tentés de rapporter la présence de cette céréale à l'existence d'une classe de cavaliers et à l'utilisation accrue des équidés en ville pour le transport.

Les légumineuses sont peu représentées sur la plupart des sites protohistoriques. Il faut attendre l'époque romaine pour voir la lentille et le pois acquérir une importance comparable à celle des céréales. Des réserves de légumineuses carbonisées *in situ* apparaissent sur les sites, alors que de tels dépôts étaient inconnus durant l'Âge du Fer.

Le deuxième axe développé dans ce travail concerne les pratiques agricoles, du semis à la coupe, les modalités de stockage des récoltes et la chaîne opératoire de traitement des céréales.

Les paysans de l'Âge du Fer et de l'époque romaine connaissaient vraisemblablement uniquement l'araire, instrument qui se contente de fendre la terre sans la retourner. Dès La Tène moyenne néanmoins, ils conquièrent les terres fertiles des plateaux limoneux. Les champs sont désormais fixés autour de l'habitat et leur fertilité est entretenue par l'adjonction de fumure. Les stocks de graines du Hallstatt final et de La Tène ancienne nous restituent l'image

d'une mosaïque très diversifiée de cultures réclamant des soins intensifs. Le millet et les légumineuses se sèment au printemps, en revanche au sein des céréales, la prédominance du cortège de messicoles (*Secalietea*) indique une préférence pour les variétés d'automne, plus productives dans les régions septentrionales. La rotation des cultures ou l'alternance avec des périodes de jachère, durant lesquelles les terres sont travaillées pour en améliorer la texture, sont certainement pratiquées, mais nous ne sommes pas en mesure de définir à quel rythme. La mètre, terme qui désigne l'entretien de plusieurs plantes dans le même champ, de manière à restreindre les risques d'une perte totale de la récolte, est partout prônée. Durant La Tène moyenne, de nombreuses innovations techniques voient le jour. La meule rotative remplace la meule à va-et-vient, dix fois moins rentable, la faux apparaît et avec elle peut-être de véritables prés de fauche (?) ; il est possible que la surface des terres cultivées augmente, en relation avec la diversité des sols désormais exploités et enfin, la mètre est partiellement abandonnée ; une seule espèce est à présent cultivée par champ. Durant La Tène finale, la monospécificité constitue la règle, les domaines deviennent jointifs, ce qui justifie une délimitation accrue des parcelles, le spectre de plantes exploitées se restreint visiblement et s'oriente vers une céréaliculture plus extensive, centrée sur l'orge vêtue et l'amidonnier. La moisson s'effectue à la main, à la faucille ou aux baguettes à moissonner, à mi-tige ou en hauteur sur la tige durant La Tène ancienne, systématiquement sous l'épi durant La Tène finale, le chaume étant récolté dans un deuxième temps ou pâturé sur pied. Durant la période gallo-romaine, les rares réserves de grain préservées sous forme carbonisée nous indiquent la permanence de la monospécificité.

Le stockage des récoltes s'effectue en greniers sur poteaux, en silos ou en *dolia* (déposés dans un cellier) durant l'Âge du Fer, en grands greniers, en celliers, en cave, en vases et en coffres de bois durant l'époque romaine. Ce sont, du moins, les contenants qui nous sont parvenus. Durant La Tène ancienne, le stockage en grains décortiqués s'équilibre avec le stockage d'épis et d'épillets. Durant La Tène finale, le stockage en grains n'est plus attesté. La grande majorité des espèces cultivées à l'époque protohistorique sont des céréales vêtues, ce qui facilite leur conservation dans les enveloppes. Celles-ci offrent une excellente protection contre les insectes et les risques de germination. À partir de l'époque romaine, les blés nus deviennent majoritaires. Ils sont alors stockés en épis ou sous forme de grain complètement nettoyé. Des stocks de légumineuses sont, pour la première fois, observés. De manière répétée, on remarque dans les structures de stockage des deux périodes des lots de grain en partie déjà traités. L'absence systématique des résidus du premier battage comme les arêtes, la paille, les rachis sur les sites producteurs et la présence répétée d'épillets en contexte de stockage pourraient signifier que le premier battage a lieu sur des aires aménagées en plein champ ou en périphérie de l'habitat proprement dit. Seuls les épillets seraient ramenés sur le site pour y être conservés et décortiqués, ce qui limiterait le coût du transport. Un stockage intermédiaire pourrait intervenir avant le deuxième battage, qui s'effectue visiblement au sein de la sphère domestique. Le séchage des récoltes ne semble pas avoir été systématiquement pratiqué. La préparation de la bière et la cuisson du pain ont laissé des traces tout aussi ténues. Durant la période romaine, la meunerie et la boulangerie ne sont plus strictement cantonnées à la sphère domestique. Ces activités s'individualisent et sont désormais exercées par des professionnels. L'approvisionnement s'organise différemment, avec l'apparition de grands greniers urbains et la circulation du grain à longue distance.

Notre troisième axe de recherche traite précisément des systèmes de production. Rappelons que la balance entre agriculture et élevage est impossible à établir à partir des seuls assemblages carpologiques ou faunistiques. Les données carpologiques, d'ordre qualitatif, ne nous permettent pas non plus d'aborder des problèmes tels que la quantification des rendements ou la superficie des champs et des pâtures. La méconnaissance de ces aspects est une limite de la discipline que nous avons dû accepter dès le départ.

Durant le Hallstatt et La Tène ancienne, le système de production repose sur une prise de risques minimale. La pratique généralisée de la mètre et l'exploitation intensive d'une gamme très étendue de plantes dans de petites parcelles cultivées en alternance permettent d'assurer, les bonnes années, le dégagement de surplus « normaux ». Ces excédents sont entreposés dans de grandes réserves collectives constituant des stocks de sécurité, qui sont ensuite redistribués selon des modalités qui nous échappent. L'absence de monnaie, ainsi que le morcellement de la société en communautés paysannes dotées d'une forte hiérarchie, découragent l'idée d'une exportation du grain à longue distance. Durant La Tène moyenne, la création d'habitats, significative de mouvements de population, s'accompagne de l'apparition d'un système neuf qui cohabite temporairement avec le premier. La monospécificité supplante le semis mixte, la production s'oriente progressivement vers une céréaliculture plus affirmée. Les grandes batteries de structures de stockage disparaissent. À la Tène finale, le spectre de plantes cultivées s'est restreint aux espèces prédominantes : blé amidonnier et orge vêtue essentiellement. La monospécificité et la préférence accordée aux cultures de type extensif impliquent une maîtrise accrue des rendements et un meilleur contrôle des risques de maladie, d'infestation et d'épuisement du sol. Le désir de dégager des surplus beaucoup plus importants, dans un but commercial, de prestige, ou pour répondre aux nouveaux besoins de la société, désormais organisée en secteurs d'activités plus spécialisés, pourrait expliquer cette nouvelle tendance. Les transformations de l'agriculture sont contemporaines de l'émergence de places fortes où se concentre une aristocratie qui multiplie les contacts avec le monde méditerranéen. Dans le courant du II^e s. av. J.-C., la monnaie acquiert une valeur d'échange et plus seulement de prestige. La prise de risque accrue qui découle de la monospécificité et de la céréaliculture serait potentiellement contrebalancée par les progrès des équipements et des techniques, une meilleure sélection des plantes, un accroissement des surfaces cultivées ou la possibilité d'acheter des semences auprès d'une population alliée.

À la fin de la période gauloise et au début de la période gallo-romaine, de nouvelles espèces sont cultivées. La romanisation s'affirme par un accroissement sensible des mentions de légumineuses et de blés à grains nus comme le froment, dont la farine est panifiable. Le blé tendre, la lentille et le pois deviennent des denrées d'importance

comparable à celle de l'orge vêtue et de l'amidonnier. La période de 70-150 est elle aussi dévolue à la céréaliculture. En contexte urbain, ce sont surtout les fruitiers et les plantes aromatiques qui marquent l'avènement de la période gallo-romaine. Seul le noyer et le prunier apparaissent précocement en contexte rural. Après avoir connu un plein développement durant la phase 150-250, le nombre d'espèces cultivées mentionnées dans les agglomérations se restreint durant la phase 320-400. Il convient toutefois de relativiser cet appauvrissement apparent car il pourrait être lié au faible nombre de contextes étudiés et à leur mauvaise représentativité, le matériel provenant des couches asséchées du comblement supérieur de puits. Des fruits et des épices circulent encore durant cette période, y compris en milieu rural. La balance légumineuses-céréales s'inverse. Il est possible que l'on revienne à un système plus proche du jardinage et que la part de l'élevage s'accroisse, avec l'apparition en milieu rural de fourrages comme le seigle et l'avoine.

La période romaine privilégie de nouvelles espèces, comme le blé tendre. Elle se contente toutefois d'appliquer des pratiques agricoles précocement acquises à des espèces précédemment exploitées à petite échelle. Des petits lots de blé tendre ont en effet été observés sur plusieurs sites de La Tène ancienne. Dans le domaine de la production de céréales et de légumineuses, il serait donc sans doute inexact de supposer l'importation de savoir-faire. En revanche, l'intérêt que les Romains portent aux arbres fruitiers leur appartient en propre et suppose l'apprentissage de nouvelles techniques telles que la greffe, transmise par les Grecs. C'est dans ce domaine particulier, ainsi que dans celui de la viticulture, que le monde méditerranéen aurait pu transmettre quelque savoir au monde gaulois. L'agriculture gauloise avait dépassé, et depuis longtemps, le stade de la simple agriculture de subsistance pour s'orienter, dès La Tène moyenne, vers une agriculture de production. À notre avis cette transition, davantage que la conquête romaine, a vu des bouleversements toucher le domaine agricole. Les plantes adoptées au lendemain de la conquête indiquent un changement évident dans les habitudes alimentaires. Cette évolution découle-t-elle d'une nouvelle politique en matière de gestion agricole, d'une réponse à l'ouverture des marchés ou d'une volonté d'afficher sa « modernité » ? Si des aménagements sont perceptibles dans le découpage des terres et la morphologie des fermes, cela signifie-t-il que la propriété foncière a changé de main ? À ces dernières questions, la carpologie seule ne peut répondre. Elle apporte néanmoins sur les pratiques agricoles un éclairage que les historiens aussi bien que les archéologues ne devraient pas négliger.

Véronique MATTERNE

*
* *

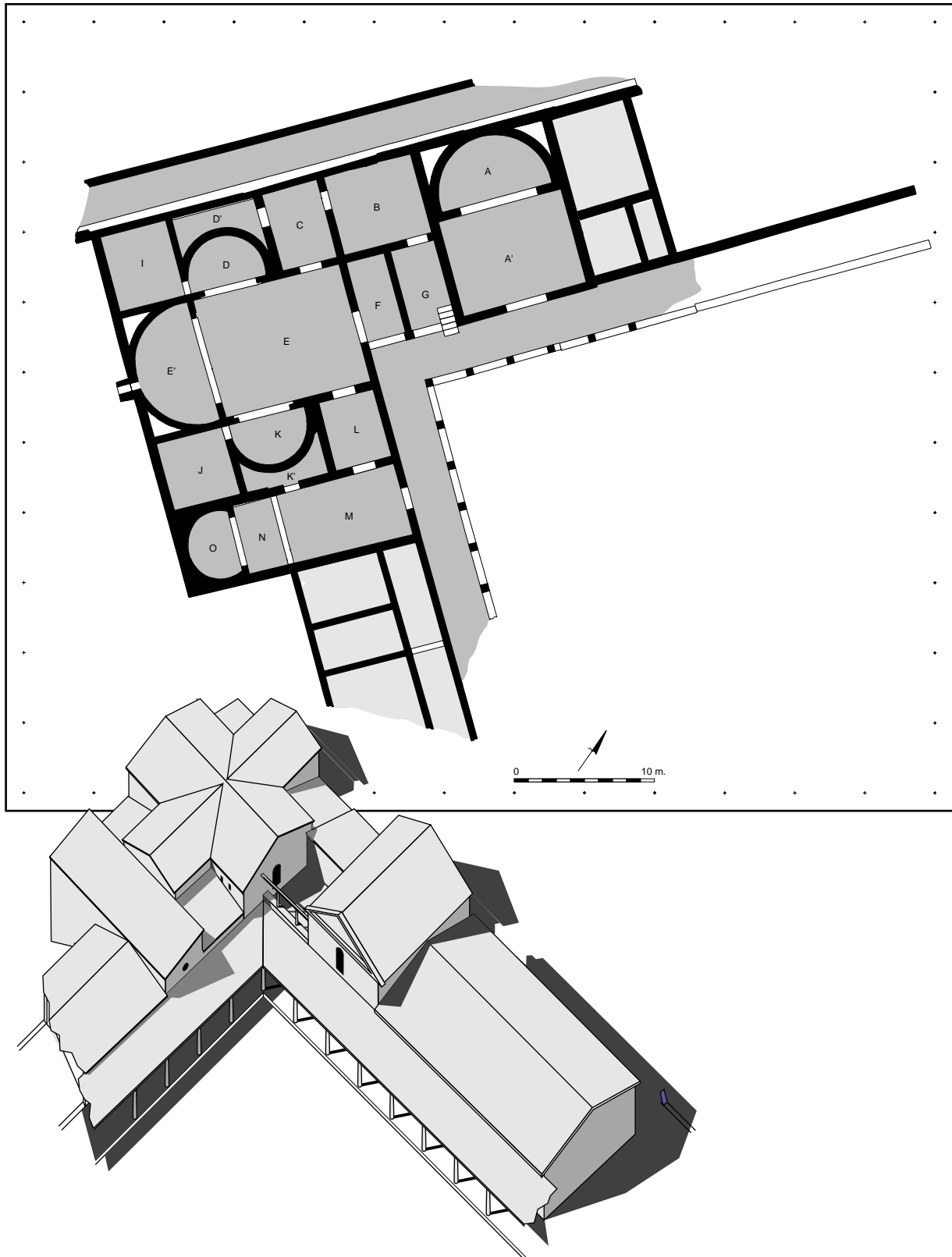
• **C. PELLECUER – *La villa des Prés-Bas (Loupian, Hérault) dans son environnement. Contribution à l'étude de la villa et de l'économie domaniale en Narbonnaise, Thèse, Université de Provence I, Aix-en-Provence, 2000***

Jury : M^{me} Françoise Dumasy, MM. Philippe Leveau (direction de recherche), Xavier Lafon, (président) et Alain Ferdière.

Le site archéologique de Loupian, qui est au centre de ce travail, est localisé sur le littoral languedocien, aux limites des colonies romaine de Béziers et latine de Nîmes. Sur les 300 km² du Bassin de Thau, on trouve un semis régulier d'une vingtaine de *villae* et la présence d'au moins six agglomérations dont *Agathe/Agde*, élevée au rang d'évêché à la fin de l'Antiquité. Plus de quinze années de recherches ont permis de rassembler les matériaux de l'étude de cas entreprise sur la *villa* des Prés-Bas et son environnement. Diverses approches, la fouille mais aussi des prospections de plusieurs types, permettent de décrire le site dans son ensemble. L'établissement antique est installé sur un versant en pente douce, incisé par deux paléothalwegs, aujourd'hui colmatés. Il domine une dépression qui présente aujourd'hui un fort caractère d'hydromorphie. Le site se signalait à la surface des labours par une aire de dispersion du matériel archéologique de l'ordre de 3 ha. Le noyau principal des constructions occupe une superficie d'environ 1 ha dont environ 1/3 a pu être fouillé. Il existe à proximité une zone bâtie secondaire – bâtiment annexe ou peut-être édifice funéraire – qu'il reste à explorer. Les deux hectares restants correspondent à des zones de cultures fortement amendées, comme le montre la présence de sols bruns enfouis.

La création du premier établissement rural (période Ia) intervient vers le milieu du I^{er} s. av. n. è. Les structures reconnues se limitent à des aménagements en matériaux périssables, des silos excavés et un probable fossé. Les capacités limitées des équipements de stockage s'accorderaient avec l'hypothèse de réserves alimentaires propres à un groupe restreint, de moins de dix personnes, peut-être d'une seule famille. Dans le secteur de l'étang de Thau, les sites ruraux contemporains découverts en prospection sont en règle générale des établissements sans ampleur. Loupian pourrait cependant se rattacher à une première étape du développement domaniale. Dans la mosaïque de bassins versants qui semble avoir conditionné le maillage de l'habitat local au cours du I^{er} s. av. n. è., il n'est certainement pas fortuit que l'établissement rural des Prés-Bas se retrouve en position isolée dans la plus grande des unités paysagères, disposant d'une superficie de terres arables de 200 ha. Le finage d'exploitation de la future *villa*, sans commune mesure avec celui des sites les plus proches, apparaît comme le résultat d'une répartition inégale des sols, soit du fait d'une distribution consécutive aux entreprises d'arpentage très précoces dans ce secteur de la Narbonnaise, soit du fait d'un premier mouvement de concentration foncière.

La ferme de la période Ib est construite environ deux générations après la première installation sur le site. Avec elle, c'est un type nouveau d'exploitation agricole qui apparaît à l'époque augustéenne. Des modifications de



Loupian, la grande résidence rurale de la période IIIb (vers 400 après J.-C.).

mise en œuvre (pierres et terre) vont de pair avec l'adoption d'un plan d'ensemble qui unifie les différentes composantes de l'exploitation (corps de bâtiments en U). Des logements pour une main d'œuvre montrent que l'exploitation rurale a maintenant les capacités de fixer une population nombreuse. Un cellier équipé de *dolia*, d'une capacité totale inférieure à une centaine d'hectolitres, occupe toute une aile du bâtiment à cour centrale. Avec l'absence de tout espace résidentiel clairement individualisé ou d'aménagements significatifs, comme des bains, le décalage devait être encore important entre les maisons des agglomérations, dans plusieurs cas d'un certain luxe et

cela depuis le début du I^{er} s. av. n. è., et les bâtiments ruraux, moins soignés, destinés avant tout à la production. La ferme à cour centrale, aux corps de bâtiments disposés en U, correspond à un plan-type dont les exemples commencent à être nombreux en Narbonnaise. Quant à l'origine de ce plan-type, on ne peut conclure à ce stade de la recherche entre une filiation directe avec les fermes de l'Italie républicaine ou l'élaboration d'un modèle local, malgré tout « sous influences ». La diffusion des fermes de plan régulier est le signe le plus évident de l'expansion dans la province de nouvelles formes de mise en valeur des sols, une polyculture intensive où l'arboriculture prend une place de choix.

La composition d'ensemble de la *villa* de la période IIa (milieu I^{er} s.-II^e s.) peut être rangée dans la catégorie des établissements à cours multiples. Elle n'est en fait que le résultat d'un compromis entre le maintien des principales lignes d'organisation de la ferme ancienne et l'introduction de corps de bâtiments répondant aux exigences du mode de vie urbain du propriétaire. Le quartier du personnel réhabilité, encore marqué du sceau du passé, est contigu au secteur résidentiel, lui d'une conception architecturale entièrement nouvelle et qui occupe le cœur de la composition. De très fortes différences sociales sont mises en évidence par cette juxtaposition, sans transition, ni liens, entre deux catégories bien distinctes d'occupants de la *villa*. Les équipements de production sont notablement agrandis avec la construction d'un chai d'une capacité de l'ordre de 1 500 hl. Le centre d'exploitation devenu *villa* s'affirme comme le pôle majeur du domaine, mais la concentration des fonctions n'est pas complète. Un établissement littoral (Bourbou/Port-de-Loupian), situé à une distance d'un kilomètre, constitue l'exemple le plus clair de dispersion des bâtiments domaniaux. Avec le couple formé par la *villa* et le site littoral, une tentative de « concentration verticale » pour tout ce qui touche au vin voit le jour. La production, pilotée depuis le site principal, est dissociée de la fabrication des amphores gauloises. Le stockage des produits prêts à l'expédition se fait au plus près de l'embarcadère, sur les rives de l'étang de Thau. Du point de vue de l'archéologie, la *villa* viticole est l'expression la mieux connue de la propriété aristocratique à la fin du I^{er} s. av. n. è. Sa diffusion est à la fois la généralisation d'un parti architectural et celle d'un mode d'exploitation domanial spécifique. Un vignoble discontinu mais ample, polarisé autour d'un certain nombre de *villae* ou de fermes devient le caractère dominant du paysage rural.

La seconde moitié du II^e s. est le point de départ d'une longue période (période IIb) durant laquelle on note de profondes transformations du centre domanial et qui ne prendra fin qu'avec la réorganisation de la période III, à partir du milieu du IV^e s. Aucun apport notable de capitaux n'est enregistré au cours de ce long moment, comme le souligne un certain immobilisme architectural. Ce sont les modifications apportées aux installations de stockage viticole qui permettent de saisir le détail de cette évolution. Les rangées de *dolia* du chai de la période IIa destinés à une production de masse laissent place à un aménagement moins homogène et moins strict du stockage au début de la période IIb (des tonneaux à côté des *dolia*?). La nature des productions stockées est peut-être plus variée qu'antérieurement (vin et céréales?). Dans la première partie du IV^e s., la situation est telle que le grand chai semble désaffecté, n'abritant plus qu'un atelier (métallurgie?). La continuité de l'occupation est cependant la règle, comme pour la plupart des centres domaniaux de la Narbonnaise. À côté de ce mouvement sur la longue durée, un type spécifique d'installation viticole disparaît en quelques générations.

Après une longue parenthèse marquée par l'incertitude de la situation économique, un autre cycle de développement de la *villa* se traduit par un renouveau de l'architecture de prestige. La période IIIa, dans la seconde moitié du IV^e s., apparaît comme une période d'essai qui assure la transition entre le moment de crise et celui de la reprise. Les investissements mobilisés ne sont certainement pas comparables avec ce qu'avait demandé la conception de la *villa* du haut Empire. Le chauffage de toute une aile par un système d'hypocauste à canaux témoigne du regain de la fonction résidentielle de la *villa*. Les thermes ont toujours leur place dans l'ensemble résidentiel mais sans la même recherche de confort et de luxe. Des équipements destinés à la vinification sont intégrés dans le nouveau projet. Le chai n'occupe plus le premier plan dans la composition architecturale et sa surface est bien plus réduite.

Les appartements fraîchement dessinés de la période IIIa cèdent la place, vers 400, à une réalisation particulièrement luxueuse (période IIIb). La composition nouvelle est organisée maintenant autour d'une unique et vaste cour à péristyle. Le quasi doublement de surface du bâtiment résidentiel, avec la réalisation de près de 400 m² de mosaïque de pavement, est un autre signe tangible des transformations intervenues. L'abside est maintenant un des traits les plus originaux du nouveau plan des appartements. Ceci témoigne à la fois du renouvellement de l'architecture privée et des nouvelles habitudes de vie de l'élite. Le propriétaire de la *villa* de Loupian ne pouvait rester indifférent à des formules à la mode dans les maisons de haut dignitaire ecclésiastique ou de membre de la bourgeoisie curiale. Le domaine est organisé sous la forme d'un ensemble composite à l'intérieur duquel la *villa* est accompagnée de deux sites secondaires : l'établissement littoral du Bourbou qui est alors réoccupé et le site paléochrétien de Sainte-Cécile. Ils apparaissent tous deux comme des pôles de peuplement disposant d'une certaine autonomie et n'offriraient plus ce caractère d'annexe excentrée propre aux époques antérieures. Au Bourbou, la reprise d'une production potière se fait dans le cadre des activités d'une communauté de pêcheurs-paysans. Elle n'est plus intégrée dans la chaîne de production agricole à caractère spéculatif, comme l'était la fabrique d'amphores. À Sainte-Cécile, la construction d'une grande église de 35 m de longueur, doté d'un baptistère, est le fait marquant du début du V^e s. La fouille partielle du site, du fait des réoccupations médiévales, amène à certainement sous-estimer le rôle de centre de peuplement du site paléochrétien au début du V^e s.

À partir du milieu du V^e s. et durant le siècle suivant (période IIIc), la résidence fait l'objet de modifications. La rupture avec l'ancienne composition est consommée quand le péristyle est supprimé et la vaste cour est occupée. L'abandon de l'organisation unitaire et la concentration des fonctions dans un seul corps de bâtiment sont les mani-

festations les plus perceptibles de la dernière occupation. Au cours de la même période, l'ensemble domanial constitué au début du V^e s. a subi plusieurs altérations. Le lent étiolement de la *villa* indique du souci de maintenir à moindre frais le vieux centre domanial, symbole de l'unité du territoire. La population du domaine tend à se regrouper dans l'environnement du site religieux de Sainte-Cécile. À quelques centaines de mètres de la basilique, est fondée *ex nihilo* un nouvel établissement. Si l'on ne peut douter, à la lecture de Sidoine Apollinaire, de l'existence dans l'ancienne Narbonnaise de *villae* aux mains de notables de la classe sénatoriale, il faut bien admettre, grâce à l'archéologie, la réalité d'un recul de l'architecture de prestige, celle du paraître, avec l'abandon des plans réguliers et des constructions résidentielles. L'éclipse progressive du centre domanial ne doit pas être lue de façon trop mécanique comme la ruine irrémédiable d'une certaine forme de propriété du sol. Loupian, dès le V^e s., avec le développement du faire-valoir indirect, pourrait être l'une de ces grandes exploitations de l'Antiquité tardive qui est à l'origine du domaine biparti en Gaule du Sud.

La longue histoire du site des Prés-Bas est marquée par une forte continuité durant le I^{er} millénaire de n. è. L'évolution que l'on a pu reconstituer ne peut pas toujours être résumée à partir des schémas simples de progression ou de déclin réguliers des investissements. On ne peut réduire les agrandissements successifs à la seule illustration de la progression sociale d'une dynastie des propriétaires. L'existence de phases de récession ou d'un moindre développement montre que le scénario d'une évolution linéaire est insuffisant pour rendre compte de cycles de concentration et de déprise des investissements. Il est possible de dessiner un profil de croissance, à deux modes, propre à la *villa* des Prés-Bas. Ce destin particulier devra être confronté, dans le cadre d'une enquête plus large avec ce que l'on sait des tendances d'évolution des *villae* de Narbonnaise et cela afin de saisir le mouvement complexe des investissements au sein de l'exploitation domaniale.

Christophe PELLECUER

*
* *

• **L. VIDAL – *Mise en valeur et aménagement des campagnes de la protohistoire au Moyen Âge dans la France du Sud : l'exemple du Languedoc central et oriental, Thèse, Université Paul Valéry, Montpellier, 2000***

Jury : M. Christian Llinas (directeur), M^{me} Monique Clavel-Lévêque, MM. Jean-Loup Abbé, Alain Ferdière et Philippe Leveau.

Étudier de façon synthétique la mise en valeur et l'aménagement des campagnes du Languedoc central et oriental, sur la longue durée, n'est guère possible aujourd'hui. Les observations réalisées au cours des dix dernières années surtout à l'occasion d'opérations d'archéologie préventive, sont encore peu nombreuses et ont le plus souvent une portée spatiale trop limitée ou bien encore sont, pour certaines, trop superficielles. Il en résulte des études ponctuelles qui sont caractérisées par la rapidité de leur réalisation, par le choix aléatoire du terrain des recherches, par l'impossibilité d'un retour sur le champ d'étude afin de valider les hypothèses émises à la suite de l'opération ou par l'impossibilité d'acquiescer des informations complémentaires. Cependant, l'accroissement du corpus des données paysagères issues des fouilles préventives, pondéré par quelques résultats émanant d'opérations programmées, permet tout de même d'apprécier le caractère d'exemplarité des éléments découverts dans la perspective d'une reconstruction et d'une modélisation pluridisciplinaires encore à venir, des histoires des paysages des campagnes languedociennes.

Compte tenu de l'inégalité quantitative et qualitative des sources, la complexe élaboration des paysages du Languedoc méditerranéen ne peut être abordée pour le moment que par l'intermédiaire de quelques thèmes fédérateurs.

Les campagnes protohistoriques

En Languedoc, les traces d'un aménagement de l'espace rural durant la protohistoire sont encore bien rares et dispersés chronologiquement aussi bien que spatialement. Il s'agit de façon principale de fossés, éléments de délimitation dont la vocation n'est pas toujours claire mais qui marquent par leur nature même une séparation des espaces. Lorsqu'ils s'articulent avec des habitats, surtout des sites de plaine de petite taille, ils attestent que le passage d'un habitat ouvert sur sa campagne à un habitat regroupé derrière une enceinte, daté en certain lieu du Bronze Final IIIb. Les éléments qui attestent de l'irrigation des campagnes par un réseau de chemins sont bien moins représentés. Ainsi, on ne connaît que trois chemins attestés par des vestiges tangibles : le plus ancien est daté de l'Âge du Bronze et le plus récent de la première moitié du V^e s. av. J.-C. Dans les trois cas, la surface dévolue à la circulation est aménagée volontairement par des recharges de matériaux naturels ou de matériaux issus de l'industrie humaine. Dans les cas les plus récents, la bande de roulement est bordée par un fossé.

C'est seulement pour le 2^e Âge du Fer et au sud de Nîmes que quelques éléments permettent de suggérer une forme d'organisation de la campagne : des sites ceinturés par des fossés sont disposés le long d'un chemin qui règle l'orientation des structures de limitation et peut-être même celle des champs proches.

Le paysage rural des II^e-I^{er} s. av. J.-C.

En dehors du problème de la précision des datations, eu égard aux questions posées par les historiens, la répartition des vestiges découverts nécessite de distinguer un vaste espace où ils sont en faible densité, de la région nîmoise où le nombre de vestiges est en relation avec le nombre d'opérations archéologiques. À l'instar de la protohistoire, l'aménagement de l'espace rural est majoritairement marqué par des fossés. Compte tenu de la dimension des observations, il reste toujours difficile de savoir si l'on a affaire à des enclos délimitant des zones d'habitat comme dans les « fermes indigènes » de l'Aude ou à des morceaux de parcellaire proprement dit. Le cas de Nîmes est un peu différent dans la mesure où la ville est un pôle urbain vers lequel convergent des voies dont la pérennité peut être importante, au nombre desquelles il faut bien sûr compter la *via Domitia*.

En dehors du réseau des voies, le parcellaire républicain autour de Nîmes est documenté par quelques opérations ayant livré des fossés plus ou moins isolés, comblés à l'époque républicaine et ne permettant pas de reconstituer la moindre parcelle. Trop rarement, comme à la ZAC des Halles, il est possible d'appréhender le fonctionnement d'un morceau de campagne. Là il s'agissait en l'occurrence d'un paysage pétrifié, d'un parcellaire de petites unités (moins de 50 m² pour celles qui se laissent cerner) délimitées par des murs de pierres sèches dont certains constituaient des terrasses. Cet ensemble encadrant un axe routier important (la *via Domitia*) n'est certainement pas représentatif du paysage rural républicain : la présence d'une petite adduction d'eau laisse penser qu'il est organisé autour de l'usage de l'eau.

Des parcelles du Haut-Empire et du Bas-Empire

Deux groupes de parcelles, ne prétendant pas rassembler tous les cas, peuvent être constitués : celui des parcelles orthogonales ou presque orthogonales et celui, plus intéressant, des parcelles proches du losange. Pour les premières, on possède une trentaine de mesures parmi lesquelles trois sont particulièrement bien représentées : le tiers d'*actus*, l'*actus* et 2/3 d'*actus*. Un découpage en parallélogrammes plus ou moins proches du losange est également attesté. Il pourrait s'agir du résultat d'au moins deux méthodes différentes d'arpentage : la variation qui permet de s'appuyer sur une organisation préexistante tout en s'en démarquant, ou bien le découpage approximatif, en parcelles d'un module déterminé, à partir de bandes délimitées par des éléments parallèles dont on connaît l'espacement.

L'étude des traces archéologiques des parcellaires antiques languedociens ne peut faire l'économie d'une confrontation avec les nombreuses cadastrations ou « traces d'arpentage » mis en évidence par les historiens. Comme cela a déjà été souligné par ces derniers, cette mise en rapport ne peut se faire sans tenir compte des spécificités de chaque élément puisqu'il s'agit de relier une réalité matérielle à grande échelle avec une construction à petite échelle en majeure partie théorique. Ce type de comparaison porte généralement sur trois paramètres : orientation, datation et statut. La mise en coïncidence des deux premières caractéristiques ne va pas de soi. D'emblée se pose la question de la précision des mesures aussi bien pour les relevés archéologiques que pour la sélection, sur des cartes ou des photographies aériennes, des éléments rassemblés dans une limitation. La datation pose également problème, les vestiges archéologiques ruraux sont rarement datables avec une extrême précision, au contraire des limitations qui sont souvent datées de façon précise mais souvent fluctuante.

Les traces archéologiques (fossés, murs) que l'on peut rapporter à l'époque républicaine sont un peu plus d'une quarantaine dont la moitié n'est rattachée que de façon graphique à un système géodésique. Compte tenu de la faiblesse numérique des traces, les recoupements avec les limitations précoces du Languedoc sont loin d'être flagrants : on remarque plutôt la diversité des orientations. Les cohérences les plus fortes sont en fait dues à l'influence que la publicité de certains vestiges archéologiques a eu sur la caractérisation des limitations.

Cent soixante trois éléments de parcellaire (fossés, murs, chemins) ou de bonification des terres (drain) du Haut-Empire ou du Bas-Empire sont utilisables dans une mise en rapport avec les limitations antiques reconnues. En regard du nombre des cadastres reconnus en Languedoc et de l'extension spatiale qui leur est attribuée, ces éléments représentent peu de chose. En outre, ils présentent des divergences plus ou moins importantes avec les cadastres reconnus. Des relations peuvent cependant être établies avec le « Béziers A » et le « Béziers B », la centuriation récemment inventée « Uzès C-Nîmes », le *Sextantio/Ambrussum* ou le « parcellaire Nîmes C ».

Pour l'Antiquité tardive et particulièrement dans le Biterrois, la présence d'éléments de parcellaire créés à cette époque, orientés ou non comme des cadastres reconnus, invite à se demander si, dans cette partie de la Narbonnaise, l'établissement des Wisigoths n'a pas entraîné la création de parcellaires spécifiques, répondant au moins dans quelques secteurs à une vue d'ensemble planificatrice, qui pourraient interférer avec la reconnaissance des limitations romaines.

Archéologie de quelques parcellaires médiévaux

Parent pauvre jusqu'à il y a peu de l'analyse des paysages et de l'archéologie languedocienne, un recensement rapide montre que moins d'une douzaine d'opérations ont livré des éléments tangibles des paysages médiévaux fossiles et que seulement deux fouilles atteignent les premiers champs autour de l'habitat : Dassargues à Lunel et Saint-Jean d'Aureilhan à Béziers. On ne peut dépasser l'étude de cas, mais le rapport aux parcellaires antiques qui précèdent l'implantation n'est pas univoque : certains éléments sont perpétués avec plus ou moins de rigueur, d'autres sont purement oubliés.

Les éléments techniques de l'aménagement et de la mise en valeur

Les vestiges, surtout antiques, qui participent au sens large de l'aménagement du paysage répondent de façon principale à trois grandes fonctions : la circulation des gens et des biens, la gestion des eaux et la délimitation parcellaire.

Les fouilles mettent en évidence la diversité des solutions techniques utilisées pour la création des chemins ruraux : chemins creux, chemins sur terrasse, et chemins à plat. Ils sont constamment adaptés et combinés avec les aménagements nécessaires à la construction de l'espace rural antique mais aussi avec des éléments naturels comme les cours d'eau intermittents. Souvent, la combinaison a permis une fossilisation « passive » de la voie lorsque la fonction circulatoire s'efface et que seul reste l'élément constructif du paysage. Les quelques éléments du réseau des voies antiques fouillées sont généralement réalisés avec un grand souci d'économie. Certains choix techniques (par exemple établissement de la surface de circulation sur un lit d'éléments jetés et tassés) permettent un gain de temps et d'argent considérable tout en facilitant aussi la régularité de l'entretien par une main d'œuvre peu spécialisée.

La gestion de l'eau, facteur limitant du développement des sociétés agricoles, est une préoccupation majeure des sociétés méditerranéennes. Rien d'étonnant donc à ce que nombre de vestiges archéologiques observés en milieu rural soient la concrétisation des solutions techniques apportées aux problèmes de l'assainissement et de la conquête de l'eau. Le drainage des eaux souterraines par un réseau de fossés est une solution technique courante dont on a peu d'exemple archéologique. En revanche, l'utilisation d'aménagement souterrain est plus couramment attestée même s'il s'agit de vestiges souvent difficiles à dater.

L'abondance des structures de maîtrise de l'écoulement des eaux de surface montre qu'il s'agit d'une préoccupation majeure, mais en milieu méditerranéen elle reflète aussi l'existence d'une autre nécessité qui peut souvent sans dommage se superposer à l'évacuation de l'eau : la délimitation. Le réseau routier, dans le cas des chemins creux, peut aussi servir de collecteur principal temporaire et amener de grandes quantités d'eau en un minimum de temps à un émissaire.

Délimiter l'espace agraire : les pratiques de bornage

Les découvertes réalisées depuis quelques années mettent en évidence les formes diverses (chemins, terrasses, fossés, bornes) de matérialisation au sol des systèmes d'organisation du parcellaire qu'ils soient ou non des cadastres antiques. De l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui, l'assurance de l'existence d'une limite est donnée par la présence d'une borne qui peut même suffire à la constituer. Il existe des bornes inscrites portant une ou deux lettres ou encore un petit texte, comme la borne de propriété privée du Mas de Carrelet. Mais il existe aussi des bornes portant un signe, une croix ou même aucune marque (elles sont dites muettes). Souvent, la borne (et pas seulement la borne muette) a besoin d'être authentifiée : depuis l'Antiquité, des pratiques particulières sont associées à sa plantation. Les *Gromatici veteres* nous renseignent sur ces pratiques qui reflètent une grande diversité des formes de bornage et cela d'autant qu'elles sont souvent régionales. Certains passages permettent d'interpréter des observations archéologiques mystérieuses (ligne constituée de têtes d'amphores plantées à l'envers, amphorettes plantées à l'envers et en ligne, vases déposés dans le comblement d'un fossé, empilement de gros tessons).

Cependant, malgré des traductions récentes, les passages consacrés aux bornes et aux pratiques liées au bornage sont parfois abscons et les vignettes qui les accompagnent ne sont souvent guère plus explicites. Si l'étude, certes succincte, des pratiques médiévales et modernes de bornage permet de proposer des éclaircissements pour certains passages, l'observation archéologique n'est pas en reste. Une découverte réalisée au sud de Nîmes permet de proposer une nouvelle définition de ce qu'est un *terminus cursorius*, une borne de course. Par ailleurs, des vestiges ponctuels, présentant une organisation particulière qui n'est pas expressément décrite par les arpenteurs antiques, trouvent dans l'optique du bornage une interprétation satisfaisante.

La viticulture, un mode de mise en valeur des terres

La mise en valeur d'un terroir agricole peut passer par la plantation de cultures pérennes : la vigne est une de celles qui dominent dès l'Antiquité. À toutes les informations déjà exploitées pour restituer l'histoire de la viticulture méditerranéenne, les décapages archéologiques permettent d'ajouter des traces témoignant d'un travail du sol que l'on peut rattacher grâce aux agronomes antiques, modernes et contemporains, à la viticulture. L'étude détaillée de ces traces permet d'aborder deux modes de préparation du sol préalables à la plantation d'un vignoble : le défoncement par tranchées parallèles et le défoncement par fosses. Dans le premier type de travail, l'espacement entre les tranchées et leur largeur sont variables, on remarque cependant qu'elles sont plus étroites en Gaule méridionale qu'en Italie. Dans le second type de creusement, il existe deux sortes de fosses. Celles qui sont plus longues que larges (Columelle leur donne trois pieds de long pour une largeur du fer de la bêche) et qui recevront deux boutures, celles qui sont de formes ramassées et ne recevant qu'un plant.

L'observation des traces archéologiques permet d'étudier l'organisation et la densité des plantations. Il s'agit le plus souvent de plantations assez régulières en carré, dont l'espacement entre les cepes est conditionné par le type de culture (à bras ou attelé) et le mode de conduite de la vigne. La densité de plantation du vignoble est un des facteurs importants influant sur la production (quantité, qualité). À partir des espacements fournis par les agronomes antiques et bien qu'on ne sache pas toujours ce qu'ils recouvrent, une comparaison avec quelques observations archéologiques montre que les vignobles révélés par l'archéologie sont plus proches des plantations de Palladius que de celles de Columelle ou Plin. En outre, il s'agit de plantations en forte densité qui aujourd'hui les feraient classer dans les vignobles de qualité. En Narbonnaise méditerranéenne, ils pourraient donc avoir une place plus

grande que les rares mentions textuelles ne le laissent paraître et cela peut-être dès la fin du II^e s. av. J.-C. comme le montrent les découvertes nîmoises. Qui plus est, les mentions de sophistication des vins en Gaule montrent qu'au plus tard à la fin du I^{er} s. de n. è., les vigneronniers mettent en pratique des techniques viticoles susceptibles de transformer le vin et de le conserver.

Laurent VIDAL

*
* *

• **C. GANDINI – *Les formes de l'habitat rural dans la cité des Bituriges Cubi. Approche architecturale, DEA, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, 2000***

Sous la direction de M^{me} Françoise Dumasy.

Ce travail de DEA, consacré aux formes de l'habitat rural gallo-romain de la cité des Bituriges Cubi, s'inscrit dans la continuité thématique de mon mémoire de maîtrise, soutenu en octobre 1999. Il a été réalisé dans le cadre d'un programme d'étude spatiale, le Projet Collectif de Recherches « Occupation du sol dans la cité des Bituriges Cubi » mis en place en 1998 par O. Buchsenschutz et F. Dumasy.

En 1999, j'ai entrepris un recensement des exploitations agricoles de ce territoire antique. Cette enquête est le résultat d'un large dépouillement bibliographique prenant appui sur une base documentaire relativement riche, fruit de l'essor de la recherche archéologique amorcé dès les années 1970 par les activités aériennes de J. Holmgren mais aussi par plusieurs expériences déterminantes comme la prospection systématique sur le tracé autoroutier de l'A71 au début des années 1980. Le catalogue comprend 537 sites répartis dans les départements du Cher (299 sites), de l'Indre (181) et dans l'ouest de l'Allier (57). Mais en raison des limites qui affectent la documentation, il a fallu écarter un certain nombre d'établissements pour ne retenir pour l'analyse que les sites suffisamment renseignés et caractérisés, soit un total de 324.

Une première synthèse typologique, limitée au bassin moyen du Cher, a été tentée en 1980 par A. Leday. Le but de ma recherche était ainsi de poursuivre des travaux déjà initiés et de les compléter en élargissant l'étude au-delà d'un seul examen typologique. L'objectif était de caractériser les établissements, c'est-à-dire identifier leur forme, leur nature et leur fonction, de proposer une hiérarchie des modes d'habitat afin de déterminer le fonctionnement socio-économique des campagnes au cours de la période gallo-romaine et d'envisager les problèmes soulevés par leur répartition géographique. L'analyse spatiale a été réalisée à l'aide d'un Système d'Information Géographique, élaboré dans le cadre du PCR sur la cité des Bituriges Cubi. Cet outil permet de croiser une multitude de données, qu'elles soient anthropiques ou environnementales, et de déterminer le poids de chacune des variables dans l'évolution du peuplement.

Classification de l'habitat

La première étape de l'analyse consistait à proposer des faciès qui permettent d'appréhender la variété de l'habitat et d'en préciser la typologie. Pour cela, j'ai fondé mon appareil descriptif sur le protocole mis au point dans le programme européen *Archaeomedes* (Pumain dir. 1998 ; Favory *et al.* 1999). Cette étude sur la dynamique de l'habitat rural en France méridionale a pour objectif de classer les sites identifiés en prospection pour lesquels on ne dispose pas de plan mais d'indices relevés en surface. L'originalité de la démarche repose sur l'éventail des variables prises en compte : la caractérisation des sites procède de descripteurs archéologiques complétés par des descripteurs chronologiques et « topo-géographiques ». Combinés entre eux par le biais de traitements statistiques (Analyse Factorielle des Correspondances et Classification Ascendante Hiérarchique), ces paramètres concourent à définir des classes.

Dans le cadre de mon enquête, je me suis tenue à une classification simple, à la mesure des documents dont je disposais. La valeur des informations transmises, trop hétérogène, ne permettait pas de procéder à des analyses statistiques de ce type.

Dans la mesure où l'essentiel de ma documentation provenait de la prospection aérienne, l'approche morphologique a été privilégiée, mais elle n'est qu'un des aspects de cette démarche. Une campagne de prospection, qui consistait à juger de la valeur des indices ramassés au sol sur des sites dont l'existence était déjà connue par repérage aérien, a montré la possibilité de mettre largement à profit de telles données à condition d'évaluer correctement les risques d'erreurs encourus. Les objectifs poursuivis étaient de préciser la destination et la datation des édifices, de poser le problème de l'évaluation de l'étendue d'un site à partir de la répartition des artefacts et de savoir si la densité et la nature du matériel sont représentatives des structures sous-jacentes. Cet aspect a été particulièrement bien mis en évidence sur la *villa* du Champ des Pois (Levet, Cher) où chaque élément constitutif de la *villa* a pu être délimité au sol, à l'exception de 2 bâtiments.

Au total, 9 critères ont été retenus : le plan, la superficie, les installations liées au confort, la richesse du décor, la nature des matériaux de construction, la qualité et la diversité du mobilier, les activités pratiquées, la chronologie (occupation antérieure, date d'implantation, date d'abandon ou de destruction, durée d'occupation, occupation postérieure), l'implantation géographique et la situation des habitats dans l'environnement humain. La combinaison de

ces modalités a permis de déterminer des groupes de sites présentant des profils proches. Les ressemblances et les différences entre les classes ont aussi aidé à définir les particularités de chacune, tout en renseignant sur les éléments qui structurent la classification. Trois catégories d'habitats ont ainsi été déterminées :

– Classe I (24 sites) : les bâtiments ruraux. Il s'agit de petites constructions isolées dans les campagnes, à vocation agricole voire artisanale, certainement annexées à un habitat plus important.

– Classe II (96 sites) : les fermes, au sein desquelles nous avons distingué les fermes en terre et bois (33 sites) et les fermes maçonnées (63 sites).

– Classe III (204 sites) : les *villae*. Ce concept, emprunté aux auteurs antiques, s'applique avant tout à une exploitation agricole bien structurée et construite « en dur ». Les fermes sont dépourvues de toutes traces d'élaboration architecturale et surtout on n'y reconnaît pas les deux parties traditionnelles même s'il existe une partition de l'espace qui répond à des vocations différentes sur le plan fonctionnel.

Le territoire biturige s'affirme comme un secteur sur lequel les établissements de type *villae* sont bien représentés même s'il existe une grande diversité des formules qui suggère une assez forte hiérarchie dans les formes que prend l'exploitation des terres.

Les formes de l'habitat rural à travers l'époque gallo-romaine

Après avoir clairement défini les différents complexes agricoles, il s'agissait d'observer la distribution des établissements dans l'espace et de s'interroger sur la nature des liens qui existaient entre eux. Or, cette analyse n'a de sens que si les sites sont contemporains. La troisième partie de l'analyse a donc été consacrée à l'évolution des formes de l'habitat rural. L'intervalle chronologique retenu allait de la fin du I^{er} s. av. J.-C. au V^e s. ap. J.-C. Un découpage séculaire a été adopté puisque les données permettent rarement d'atteindre un degré supérieur de précision chronologique. Cette alternative permet cependant de s'affranchir de césures arbitraires et d'établir des comparaisons avec d'autres régions de la Gaule. À chaque stade de l'analyse, une attention particulière a été prêtée aux stratégies d'occupation mise en place dans les divers milieux naturels en examinant la densité de sites occupés ainsi que la proportion de créations, d'abandons et de réoccupations par siècle.

Les conditions de création des établissements nous échappent encore largement. Il est en effet difficile de faire la part entre ce qui relève de l'influence romaine ou de l'amplification de tendances antérieures. L'étude a cependant montré que dans les premières décennies qui suivirent la Conquête on occupe essentiellement des habitats modestes élevés en matériaux périssables. Les fermes gallo-romaines précoces se placent ainsi dans la continuité des « fermes indigènes », aussi bien au niveau de leur organisation que de leur architecture. Ces constatations rendent ainsi très difficile l'idée d'une réorganisation radicale de l'occupation des sols consécutive à la Conquête. La rupture avec la civilisation de La Tène a certainement été très progressive. Cette remarque va dans le sens d'une opinion admise par R. Agache en 1978 qui estime que le conquérant n'a fait que développer et rationaliser la grande propriété terrienne existante. En outre, une forte pérennité du fond indigène se retrouve dans la partie agricole des *villae* (bâtiments élevés sur poteaux). Cette variété des tendances est révélatrice de la complexité du processus de romanisation des campagnes.

La période la plus florissante des habitats ruraux de la cité des Bituriges Cubi se place au Haut-Empire. La majorité des *villae* apparaissent au I^{er} s. ap. J.-C. D'ailleurs, les établissements créés au I^{er} s. av. J.-C. n'atteignent ce rang que dans le courant du I^{er} s. ap. J.-C. Cette hausse de l'habitat peut s'expliquer diversement : croissance démographique, perfectionnement des outillages et des méthodes de production, introduction de nouvelles variétés cultivées, etc. Cette forte densité coïncide également avec une grande variété des formes. Le système repose sur un réseau dense de *villae*, entre lesquelles s'intercalent non seulement les petits bâtiments isolés qui leur servaient probablement de relais pour la mise en valeur des terres mais aussi des exploitations agricoles plus « ordinaires », dont ces fermes en terre et bois qui ne sont pas seulement des survivances de la Gaule indépendante ou des constructions fonctionnelles isolées. Dans l'architecture rurale de cette cité s'affrontent deux traditions opposées, moins sans doute par les matériaux utilisés que par le dessin des plans et plus fondamentalement encore par l'organisation sociale et économique qu'elles reflètent.

Le processus d'abandon se manifeste dès la fin du I^{er} s. ap. J.-C., le déficit maximal étant enregistré au IV^e s. Mais son impact varie fortement entre les sites de rang inférieur et ceux de niveau supérieur. Alors que la quasi-totalité des fermes en terre disparaît au II^e s., la plupart des *villae* se maintiennent après le III^e s. Au réseau d'habitat fortement hiérarchisé des I^{er} et II^e s. de n. è. succède ainsi un système d'occupation beaucoup plus homogène, essentiellement fondé sur des habitats de type *villae*. Il ressort de ces observations une certaine inégalité des sites face au risque d'abandon qui affecte massivement les établissements modestes tandis que les sites plus importants résistent mieux, même si bon nombre d'entre eux sont abandonnés à la fin du III^e s. C'est probablement parce qu'elles étaient mieux armées pour faire face aux difficultés de l'époque (conjoncture économique difficile, instabilité politique, difficultés monétaires, etc.) que ces exploitations ont réussi à se maintenir, en opérant peut-être une reconversion de leurs activités. L'abandon des fermes pourrait s'expliquer par la modestie des installations agricoles et une production limitée. Ce phénomène pourrait également traduire une réorganisation de l'exploitation, les terroirs peu productifs étant alors délaissés : d'après les résultats obtenus grâce au concours du SIG, le maintien des *villae* était en grande part assuré par une implantation favorable au détriment des sites plus modestes moins bien situés.

La fin de l'époque romaine reste mal connue. Cela s'applique aux formes de l'habitat rencontrées mais aussi à l'activité économique dont les exploitations sont le siège. On n'oubliera pas en effet que la permanence dans l'occupation d'un lieu peut dissimuler une rupture radicale dans la nature de cette occupation. Il est simplement per-

mis de conclure sur le fait que des établissements demeurent des centres de peuplement encore actifs au haut Moyen Âge.

On dispose à présent d'un premier bilan sur l'évolution de l'habitat rural entre la fin du deuxième Âge du Fer et le début du haut Moyen Âge. Mais il est évident que cette présentation suscite plus d'interrogations qu'elle n'apporte de réponses. Elle met en évidence le travail qui reste à réaliser pour la compréhension du fonctionnement socio-économique des campagnes. L'intégration des différents complexes agricoles au sein de la cité antique et les relations qu'ils entretenaient sont encore mal perçues. Rien ne permet de dire si les habitats modestes appartenaient à de petits propriétaires indépendants ou s'ils fonctionnaient dans le cadre des *villae* et étaient alors confiés à un tenancier dépendant de ces grandes exploitations. Les deux solutions peuvent être envisagées, ce qui donne aux structures foncières une certaine variété et juxtapose en un même lieu deux modes d'exploitation très différents l'un de l'autre.

Force est d'admettre que les cartes de répartition des sites reflètent avant tout l'intensité des recherches menées dans ces 3 départements et la qualité des informations ainsi produites. Il semble toutefois que les secteurs prospectés de manière intensive permettent une réflexion sur la répartition des sites. Ailleurs, il s'agira de tenir compte des limites de la documentation.

Comparaisons interrégionales

Afin de fonder plus solidement la validité des observations faites sur le secteur étudié, il s'est avéré nécessaire d'étendre le cadre de cette recherche à l'échelle de la Gaule. Cette démarche permettait de cerner ce qui relève de tendances générales ou au contraire de phénomènes spécifiques au territoire étudié. Au plan morphologique, cette cité se caractérise par une grande variété des formules architecturales. Les exploitations agricoles bituriges paraissent être une synthèse de traditions indigènes et d'influences méditerranéennes. Cet examen a toutefois mis en évidence l'existence de particularismes régionaux, liés entre autres aux conditions locales et au contexte socio-économique. Il conviendra d'élargir cette analyse comparative à l'évolution des modes d'occupation.

Conclusion

La présente étude ne saurait être considérée comme un dossier clos et définitif. Des développements méthodologiques sont envisageables grâce aux énormes potentialités du SIG et aux outils d'analyse statistique permettant d'ordonner les sites (AFC et CAH). La diffusion de cette méthode de classification à l'ensemble de la Gaule offrirait le grand avantage d'assurer la pertinence des comparaisons interrégionales : les sites étant décrits selon les mêmes critères et analysés de la même façon, les dynamiques d'occupation du sol perçues dans chaque région peuvent être directement comparées sans que leurs différences puissent être imputées à des divergences méthodologiques. Cela permettra de repérer les éventuelles spécificités propres à chaque région, tout en intégrant les observations dans le cadre plus général de la dynamique du peuplement en Gaule.

Les établissements devront faire l'objet au cours des années à venir d'investigations plus poussées au moyen de prospections méthodiques voire de sondages, afin de pallier les lacunes de l'observation aérienne. La campagne de prospection au sol conduite cette année a montré l'efficacité de cette méthode. Les indices laissés en surface fournissent des précisions sur les techniques de construction, sur le soin apporté à l'architecture par la présence ou non d'éléments de décor. Les assemblages mobiliers offrent des indices chronologiques. Le matériel est également susceptible de procurer de très riches informations sur le statut social du résident et sur les activités pratiquées dans les établissements. Cette démarche permettrait ainsi de préciser le fondement de l'économie des habitats au cours de chaque siècle.

Cristina GANDINI

Bibliographie

- AGACHE (R.), 1978.- *La Somme pré-romaine et romaine*. Amiens : Société des antiquaires de Picardie, 512 p.
- PUMAIN (D.) (dir.), 1998.- *Des oppida aux métropoles. Archéologues et géographes en vallée du Rhône*. Collection Villes, 265 p.
- FAVORY (F.), GIRARDOT (J.-J.), NUNINGER (L.), TOURNEUX (F.-P.), 1999. - *Archaeomedes II : une étude de la dynamique de l'habitat rural en France méridionale, dans la longue durée (800 av. J.-C.-1600 ap. J.-C.)*. In : *Ager, Bulletin de liaison*, 9, p. 15-35.
- LEDAY (A.) 1980.- *La campagne à l'époque romaine dans le Centre de la Gaule. Villas, vici et sanctuaires dans la cité des Bituriges Cubi*. Oxford : *BAR*, 2 vol. (*British archeological reports Internat*, 73).

*
* *

Assemblée générale de l'association AGER

Mardi 19 septembre 2000

L'Assemblée générale ordinaire 2000 (pour l'exercice 1999) s'est tenue à l'occasion du congrès AGER V à Besançon, à la Faculté des lettres, de 19 h 30 à 21 h.

Une trentaine de membres de l'association étaient présents, auxquels s'étaient joints des assistants non membres, mais intéressés par les activités de l'association ; en outre, 8 membres absents avaient donné procuration.

Le Trésorier en exercice, François Favory, a présenté son rapport financier, et les comptes d'exploitation pour 1998 et 1999 : le rapport a été accepté à l'unanimité, avec le quitus du Trésorier.

Le Président en exercice, Alain Ferdière, a présenté le rapport moral, également accepté, après débat, à l'unanimité.

Dans ce rapport, le Président a regretté que les *Actes* du congrès Ager IV (Montpellier 1998) ne soient pas parus avant la tenue du congrès de Besançon, principe qui avait présidé à l'édition des *Actes* des congrès précédents. Ces *Actes* de Montpellier sont toutefois sous presse (APDCA à Antibes) et sortiront avant la fin de l'année. Il seront distribués à un prix spécial aux membres de l'association à jour de leur cotisation pour 1999 et 2000.

Le Président invite l'Assemblée à un débat sur l'avenir de l'association : faut-il en modifier les objectifs et les activités ? Le choix des communications pour le congrès de Besançon laissait transparaître une tendance à élargir le cadre des thématiques de l'association, notamment au plan chronologique, alors que les statuts prévoient une spécialisation de celle-ci : Gaule rurale, pour la période romaine. Le maintien de cette spécificité semble souhaitable au Président. Après discussion, il n'apparaît pas que l'Assemblée souhaite modifier cet état de choses tout en reconnaissant le bien fondé d'approches sur la longue durée, l'intérêt d'AGER V et celui de varier les sujets des colloques, qui sont le plus souvent thématiques ou centrés sur une période précise de l'époque gallo-romaine.

Le Vice-Président chargé du *Bulletin*, Jean-Luc Fiches, annonce la préparation du *Bulletin* Ager n° 10 (2000). Il invite tous les participants à l'AG à lui envoyer rapidement tout texte intéressant cette publication : articles, comptes rendus de thèses, d'ouvrages, informations... Un sommaire est esquissé.

Suit une discussion sur le prochain congrès (2002) : le thème des techniques et de l'outillage sera sans doute prématuré, compte tenu du colloque « Olivier de Serres » au Pradel en septembre 2000. L'idée du thème des productions rurales (cultures, élevage, artisanat, forêt, mer...) se dégage : ce congrès pourrait sans doute être organisé à Compiègne, et pris en charge par Véronique Matteredne et Sébastien Lepetz ; ces derniers, présents à l'AG, demandent quelques semaines de réflexion, afin d'étudier la faisabilité de ce projet, avant de donner un accord définitif.

L'Assemblée générale se termine par les élections au Conseil d'Administration. F. Favory, J.-L. Fiches et P. Ouzoulias sont sortants, rééligibles. G. Chouquer, P. Poupet et M. Sintès sont démissionnaires. De nouveaux candidats se présentent : F. Bertoncello, C. Jung, V. Matteredne et F. Trément. Les membres sortants et ces nouveaux candidats sont élus à l'unanimité. Le nouveau CA se compose donc de : D. Bayard, J.-F. Berger, F. Bertoncello, J.-L. Collart, F. Favory, A. Ferdière, J.-L. Fiches, C. Jung, P. Leveau, V. Matteredne, P. Ouzoulias, C. Pellecier, C. Raynaud, R. Royet, F. Trément, P. Van Ossel. (tiers sortant pour 2001 : D. Bayard, P. Leveau, P. Ouzoulias, C. Raynaud).

Le Président en exercice, A. Ferdière, annonce qu'il n'est pas candidat à sa réélection à ce poste, car il considère qu'un renouvellement des cadres de l'association est souhaitable. Au terme de la réunion du Conseil d'Administration qui a suivi, aucun autre candidat ne s'étant manifesté au sein du CA pour le poste de Président, A. Ferdière accepte de se maintenir à ce poste pour un an, mais demande instamment aux membres de l'association de trouver un candidat pour 2001, car, en tout état de cause, il ne se maintiendra pas au-delà.

Le CA a donc élu le Bureau suivant :

Président : Alain Ferdière

Secrétaire : Cécile Jung

Vice-Président chargé du Bulletin : Jean-Luc Fiches

Trésorier : François Favory

Un Vice-Président chargé, selon la coutume de l'association, du prochain congrès, pourrait en outre être élu en 2001, en l'occurrence Véronique Matteredne.

AGER sur internet : « <http://mti.univ-fcomte.fr/ager> »

À l'occasion du V^e colloque AGER, 19-20-septembre 2000, organisé à Besançon, nous avons créé un site Web pour l'association. Ce site a pour objectif de mieux faire connaître AGER auprès des chercheurs travaillant sur le monde rural gallo-romain et d'établir un lien plus vivant et plus régulier entre ces membres actifs.

Ce site comprend plusieurs rubriques dont :

- Une page d'actualité, dans laquelle vous pourrez trouver des informations de dernière minute ;
- Des pages sur le Colloque AGER organisé tous les deux ans (organisation, appel à communication, programme, inscriptions, calendrier...) ;
- Des pages de présentation du dernier bulletin d'information ;
- Un forum de discussion (en cours de réalisation) ;
- Les modalités et le bulletin d'adhésion à l'association ;
- Un espace réservé à l'administration, accessible par un mot de passe avec un répertoire des membres de l'association, la possibilité d'envoyer des informations à l'administrateur du site... (en cours de réalisation).

D'autres services peuvent être développés tels qu'une base d'archives des bulletins d'information, un répertoire des contacts en archéologie agraire, un répertoire des liens Web spécifiques à l'archéologie agraire...

Nous vous en souhaitons une bonne découverte et nous attendons vos remarques et vos propositions !

Contact : François Favory <francois.favory@mti.univ-fcomte.fr>

Laure Nuninger <laure.nuninger@mti.univ-fcomte.fr>

 **AGER**
association d'étude du monde rural gallo-romain

L'association AGER a été créée au mois de février 1991. Son objectif est de promouvoir la recherche dans le domaine de l'archéologie et de l'histoire rurale de la Gaule romaine, d'en valoriser l'image et de participer à une relance des recherches en la matière.

Dans ce but elle organise un Colloque tous les deux ans et diffuse chaque année un Bulletin de Liaison, de 25 à 35 pages, contenant diverses informations et actualités des recherches.

 Actualités  Colloque  Bulletin  Forum  Adhésion

Contacts : François Favory

© Conception et réalisation : Laure Nuninger, Centre MTI@SHS 2000

Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité

Sous la direction de
Pierre OUZOULIAS, Christophe PELLECUER, Claude RAYNAUD,
Paul Van OSSEL, Pierre GARMY

À paraître – 1^{er} trimestre 2001 – Éditions APDCA

Cet ouvrage vendu 250 F (prix public) sera proposé aux membres de l'Association AGER à jour de leurs cotisations 1999 et 2000, avec une réduction de 50 %, soit 125 FF, port compris.

Sommaire

C. Delaplace – Débats et problème

BILANS RÉGIONAUX

S. Esmonde Cleary – The Countryside of Britain in the 4th and 5th centuries - an Archaeology

F. Vermeulen – Les campagnes de la Belgique septentrionale et des Pays-Bas méridionaux aux IV^e et V^e siècles

M. Polfer – Occupation du sol et évolution de l'habitat rural dans la partie occidentale de la cité des Trévires au Bas-Empire (IV^e-V^e siècles)

K. H. Lenz – Late Roman rural settlement in the southern part of the province Germania secunda in comparison with other regions of the Roman Rhineland

P. Ouzoulias, P. Van Osse – Dynamiques du peuplement et formes de l'habitat tardif : le cas de l'Île-de-France

J. Monnier – Les établissements ruraux de l'Antiquité tardive en Suisse

C. Balmelle, C. Petit-Aupert, P. Vergain – Les campagnes de la Gaule du Sud-Ouest aux IV^e-V^e siècles

B. Ode, T. Odier – L'habitat rural de la moyenne vallée du Rhône aux IV^e et V^e siècles

C. Raynaud – Les campagnes languedociennes aux IV^e et V^e siècles

F. Trément – Habitat et peuplement en Provence à la fin de l'Antiquité

J. M. Gurt Esparraguerra, J. M. Palet Martínez – Structuration du territoire dans le nord-est de l'Hispanie pendant l'Antiquité tardive : transformation du paysage et dynamique du peuplement

G. Volpe – Les campagnes d'une région de l'Italie méridionale à l'époque tardive : l'*Apulia*

LE CLIMAT ET LES RELATIONS ENTRE L'HABITAT ET L'ENVIRONNEMENT

M. Magny – Les variations du niveau des lacs du Jura et des Alpes du nord et leur signification pour une histoire du climat aux IV^e et V^e siècles de notre ère

J.-F. Berger – Évolution des agro-et des hydrosystèmes dans la région médio-rhodanienne

J.-M. Séguier – L'habitat rural du secteur de confluence entre Seine et Yonne aux IV^e et V^e siècles

GROTTES ET SITES DE HAUTEUR

L. Schneider – *Oppida* et *castra* tardo-antiques : À propos des établissements de hauteur de la Gaule méditerranéenne

C. Raynaud – L'occupation des grottes en Gaule méditerranéenne, à la fin de l'Antiquité

LA VILLA ET LE SYSTÈME DOMANIAL

D. Carru, F. Gateau, P. Leveau, N. Renaud – Les *villae* en Provence aux IV^e et V^e s. : apports et limites des inventaires archéologiques

C. Pellecuer, H. Pomarèdes – Crise, survie ou adaptation de la *villa* romaine en Narbonnaise première ? Contribution des récentes recherches de terrain en Languedoc-Roussillon

C. Balmelle et P. Van Ossel – De Trèves à Bordeaux. La marque des élites dans les campagnes de la Gaule romaine aux IV^e et V^e siècles

CONCLUSIONS

C. Wickham – Un pas vers le Moyen Âge ? Permanences et mutations

J. Guyon – De la ville à la campagne

Bibliographie générale



Bon de réservation

à renvoyer à *F. Favory, 12 rue de Dessus les Vignes, 25410 Velesmes-Essarts*

Je soussigné(e)

NOM
QUALITÉ
ADRESSE
.....
TÉL.

• **Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité** •

souhaite acheter l'ouvrage au tarif préférentiel consenti aux adhérents de l'Association AGER
soit 125 FF l'exemplaire, port compris

Veillez joindre à votre bulletin de réservation un chèque de 125 FF libellé à l'ordre de l'Association AGER

AGER

Association d'étude du monde rural gallo-romain

Siège social : École normale supérieure, 45 rue d'Ulm, 75230 Paris cedex 05
Correspondance : 21 rue Tondu du Metz, 60350 Attichy

Bulletin d'adhésion pour les années 2000 et 2001

AGER a été créée au mois de février 1991. Son but est de promouvoir la recherche dans le domaine de l'archéologie et de l'histoire rurales de la Gaule romaine, d'en valoriser l'image et de participer à une relance des recherches en la matière.

Dans ce but, elle organise un colloque tous les deux ans et diffuse chaque année un Bulletin de Liaison, de 25 à 35 pages, contenant diverses informations et actualités des recherches en la matière.

L'adhésion est ouverte à toute personne intéressée par les thèmes de l'association. La cotisation annuelle est fixée, en 2000 et 2001 encore, à 100 FF. Les membres étrangers payant par eurochèque sont priés d'augmenter leur versement de 20 FF afin de faire face aux frais bancaires.

La cotisation annuelle donne droit automatiquement au Bulletin de Liaison. Les Actes des colloques sont remis à un prix préférentiel aux adhérents en ordre de cotisation l'année de parution des Actes du colloque **et** celle qui précède (200 FF).

L'année de votre dernière cotisation est portée sur l'étiquette adresse de cet envoi.



Bulletins d'adhésion 2000 et 2001

à renvoyer à F. Favory, 12 rue de Dessus les Vignes, 25410 Velesmes-Essarts

Je soussigné(e)

NOM

QUALITÉ

ADRESSE

.....

TÉL.

souhaite adhérer à l'Association "AGER"

- pour l'année 2000 : 100 FF*
- pour l'année 2001 : 100 FF*

par chèque libellé à l'ordre de "AGER"

* Rayer la mention inutile.